



Patrimoine 30

Revue semestrielle de l'ASPAHG

Numéro 7 – Janvier 2002 – Parution semestrielle - Prix au numéro 5 Euros

L'A.S.P.A.H.G est une *association Loi 1901*, sans but lucratif qui n'est en fait qu'une fédération d'associations de même nature, régionales (Gard), qui s'occupent bénévolement de protéger, promouvoir ou faire connaître le patrimoine archéologique (vernaculaire) ou historique.

Cette Fédération regroupe donc de nombreuses associations gardoises afin de les conseiller ou les aider dans leurs démarches administratives ou de terrain et afin de faciliter une meilleure collaboration entre elles en coordonnant ou en complétant leurs actions.

La revue de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique du Gard, dont la parution est demestrielle, est un bon exemple de l'aboutissement d'une collaboration fructueuse de ces associations en permettant à chacune d'exprimer publiquement ses aspirations, tout en permettant à toutes de faire connaître plus largement leurs actions et leurs engagements.

Cette revue, aujourd'hui, ne veut plus demeurer un simple bulletin de liaison interne seulement destiné à des initiés déjà engagés et convaincus. Elle veut devenir, plus largement, une ouverture persuasive vers l'extérieur, un espace ouvert de dialogue et d'information, un forum permanent susceptible de susciter engouement et engagement.

Par votre démarche, en vous abonnant ou simplement en faisant l'acquisition, chaque semestre, de cette publication, vous participerez activement à l'action de la fédération. Mais aussi vous serez mieux informés et pourrez, si besoin, rejoindre l'une ou l'autre ou même plusieurs de ces associations afin d'avoir, avec elles, vous aussi, un engagement utile mais aussi passionnel et valorisant.

De toute façon, soyez remerciés d'avoir participé, aujourd'hui, par votre achat, à nos efforts de sauvegarde et de promotion patrimoniales. Demeurez attentifs à nos engagements. Lisez régulièrement cette brochure. Nous sommes certains que, rapidement convaincus, vous nous rejoindrez dans l'action ou par la participation.. Et surtout, n'hésitez pas à nous écrire vos problèmes d'environnement ou à nous questionner sur des dates, des événements, des sites... et pour nous faire part de vos observations concernant cette revue, sa conception et ses objectifs.

L'équipe de la Rédaction

International Standard Serial Numero (ISSN) 1624-5695

Dépôt légal à la parution

Président Pierre Valette - 30120 Le Vigan - 23, bis place du quai - Tel. 04.67.81.27.94 ou 04.67.81.89.69
Secrétariat Claude Bouvet - 30500 Courry - Tel. 04.66.24.22.75
Impression EDI-COMM 2000 Chemin de Bourret 30430 Barjac - Tel. 04.66.24.53.00

SOMMAIRE

Direction de la publication

Pierre Valette
23 bis place du quai
30120 Le Vigan
Tel. 04.67.81.27.94

Comité de rédaction

Pierre Valette
Louis Raymond
Paul Maille

Comité de lecture

Bernard Baudais
Dominique Garrel
Louis Raymond
Pierre Valette
Paul Maille

Courrier des lecteurs

Claude Bouvet
30600 Courry
Tel.04.66.24.22.75

- Avant propos.	Pierre Valette	Page 2
-Programme des journées de l'Antiquité 2002 au Vigan	Pierre Valette	Page 3
Le sergent Triairo, un enfant du pays viganais	Pierre Valette	Page 4
-Hommage à Yan Loth	Jean Pierre Renaud	Page 7
- Les roches à cupules et leur problématique	Jean Salles	Page 8
- Courry, village cévenol	Robert Fiori	Page 13
- Le Plateau des Gras. Signification	Robert Fiori	Page 17
- Les origines de la Maison St Vincent	Pierre Calvet	Page 19
- Sentiers de la pierre sèche en Pays viganais	Stéphano Marquis	Page 23
- La chapelle du château d'Allègre	Roland Scimia	Page 26
- Une année à l'Association CASTANEA	François Hugerot	Page 30
- Les druides (2e partie)	J.-C. Rivière	Page 32
- Où se procurer Patrimoine 30 ? Les 17 points de vente.		Page 36

Avant Propos

Le contenu de ce numéro de notre revue semestrielle montre une nouvelle fois l'éclectisme et la diversité des sujets abordés, reflet des activités variées des associations qui ont adhéré à notre fédération départementale. Sur les dix auteurs qui ont participé à la rédaction de ce numéro, huit sont membres et responsables de l'Association Pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique Gardois, ce qui révèle encore une fois le dynamisme et l'engagement de ces personnes, toutes bénévoles dans notre fédération.

Pour ce numéro 7 de "Patrimoine 30", nous devons aussi remercier Jean-Claude Rivière, historien, président de la Fédération de la Pierre Sèche et secrétaire-général de la Fédération Archéologique de l'Hérault pour son deuxième article sur les Druides, un sujet qu'il connaît bien et qui devrait être le titre de son prochain ouvrage sur les Gaulois. Nous sommes aussi reconnaissants au Docteur Pierre Calvet, fidèle abonné à notre revue, qui nous a spontanément offert, sans que nous le lui demandions, un article très détaillé et très intéressant sur une vieille demeure viganaise: "La Maison Saint Vincent".

Merci aussi à notre président d'honneur, l'archéologue et préhistorien cévenol Jean Salles, infatigable homme de terrain, bénévole lui-aussi, pour son article très détaillé et très riche sur les "Roches à cupules et leur problématique", un sujet qu'il connaît parfaitement et qui en fait depuis plusieurs années le grand spécialiste local.

Pour des questions de fréquence de parution, nous n'avons pu obtenir de la Commission Paritaire des Publications et Agence de Presse, la remise pécunière, généralement accordée pour l'expédition d'une revue, réduction que nous espérions obtenir. C'est la raison pour laquelle, en attendant d'autres solutions envisagées, nous avons décidé en assemblée générale et après le dernier Conseil d'Administration de l'A.S.P.A.H.G. d'augmenter sensiblement le prix de vente de "Patrimoine 30" dont le numéro passera de 30 à 32 francs 50 (soit à 5 Euros l'unité) et l'abonnement annuel à 8 Euros, soit 52 francs,48 au lieu de 40 francs

Si cela s'avère nécessaire, sur la proposition de notre secrétaire, nous avons aussi envisagé d'y inclure de la publicité, afin de nous aider à publier puis à expédier notre revue deux fois par an.

Depuis le dernier numéro, notre revue "Patrimoine 30" est présente dans 17 points de vente du Gard et de l'Hérault. Suite à un sondage récent, elle s'est mieux vendue dans les maisons de la presse que dans les librairies. Aussi nous avons décidé, au cours de notre assemblée générale du 1er décembre dernier, de la mettre en vente uniquement dans les maisons de la presse, à l'exception d'une ou deux librairies, du Centre Culturel du Vigan, où la revue se vend bien et dans quelques offices du tourisme, quand les sujets traités dans "Patrimoine 30" concernent les localités de notre département.

Si nous continuons d'éditer "Patrimoine 30", malgré nos difficultés financières, c'est que notre revue intéresse de plus en plus, beaucoup de monde et qu'elle traite, d'une façon très accessible à tous, des sujets très divers concernant l'histoire, l'archéologie, l'architecture vernaculaire, en fait le patrimoine de notre département du Gard. Les lettres d'encouragement que nous recevons en sont le témoignage le plus frappant. Merci à tous ceux qui nous font confiance. Nous essaierons avec la foi qui nous anime de continuer à les satisfaire.

Pierre Valette

Directeur de Patrimoine 30 - Président de l'A.S.P.A.H.G.

PROGRAMME DES CONFERENCES DES JOURNEES DE L'ANTIQUITE 2002

Organisées au Centre Culturel du Vigan, par le Club Histoire et Archéologie en Pays Viganais, rue de la Carrierrasse, 30120 Le Vigan. Tel. 04.67.81.89.69 ou 04.67.81.27.94.

Samedi 16 mars à 17 heures: LE FER CHEZ LES RUTÈNES

Alain Vernhet, Chargé de recherche au C.N.R.S. Conférence illustrée de diapositives.

Inauguration des Journées de l'Antiquité 2002 au Vigan vers 18h30. Vin d'honneur et buffet.

Samedi 6 avril à 17 heures: RECHERCHES SUR LES PREMIERES SOCIÉTÉS AGRO-PASTORALES DE LA CORNE DE L'AFRIQUE (Ethiopie et Djibouti).

Xavier Guthertz. Conservateur Régional de l'Archéologie. Conférence illustrée de diapositives.

Samedi 13 avril à 17 heures: LES HABITATS CEINTURÉS EN LANGUEDOC ROUSSILLON

Jean-Claude Rivière, Historien et Président de la Fédération de la Pierre Sèche. Conférence illustrée de diapositives et de documents présentés au rétroprojecteur.

Samedi 20 avril à 17 heures: LA GROTTTE DE L'HORTUS: RECHERCHES SUR LES PREMIERS LANGUEDOCIENS

Cathy Bergès, Docteur en Histoire et en Archéologie. Conférence illustrée de diapositives.

Samedi 11 mai à 17 heures: PYTHÉAS: NAVIGATEUR ET ASTRONOME

Yvon Georgelin, Astronome et ancien Directeur de l'Observatoire de Marseille et Hugues Journès, Docteur ès-Lettres et Héliéniste. Conférence illustrée de diapositives. Présentation de leur ouvrage sur Pythéas, Prix Exceptionnel des Jurys du Grand Prix Historique de Provence et du Prix Spécial du Livre sur les Métiers d'Art, décerné par le Conseil Général des Bouches du Rhône (2001) et Prix du Musée de la Marine de Paris (2001).

Samedi 25 mai à 17 heures: DES MORTS CHRÉTIENS AUTOUR DES DOLMENS: L'EXEMPLE DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

Rémi Azémar, Agrégé d'Histoire et archéologue préhistorien. Conférence illustrée de diapositives.

LE SERGENT TRIAIRE : UN ENFANT DU PAYS VIGANAIS

Au mois de septembre 1996, Bernard Pierre Chavand, écrivain et journaliste, membre de la section parisienne du Club Cévenol, avait fait revivre au Centre Culturel et de Loisirs du Vigan, la courte mais illustre vie de son ancêtre Pierre Triaire, dans le cadre des conférences, organisées par le Club "Histoire et Archéologie en Pays Viganais".

A partir de notes prises au cours de cette conférence et dans le chapitre de l'ouvrage de Pierre Gorlier sur le Vigan, consacré au célèbre viganais, contemporain de Bonaparte, nous présentons ici la vie de Pierre Triaire, mort pour la France, à l'âge de 28 ans.

C'est à l'aide de nombreux documents, déclarations, lettres, images et gravures que Bernard Pierre Chavand a évoqué son arrière grand oncle. Il a signalé que le nom de Triaire viendrait du latin "triarus", pluriel "triari" qui désignait les vétérans des légions romaines qui s'installèrent dans notre région de la Gaule Narbonnaise, après la conquête des trou-

pes romaines, en Egypte. Ce terme désigne aussi un soldat, combattant en troisième ligne, dans une légion romaine.

LE SOLDAT REPUBLICAIN

va maintes fois pendant sa courte vie), honnête et patriote. De plus, il était instruit, il savait lire et écrire, ce qui n'était pas courant dans l'armée à cette époque.

En 1793, il fit partie des



Statue
du Sergent Triaire

Photo Pierre Valette

D'origine huguenote, le sergent Triaire naquit au Vigan le 17 octobre 1771. En 1789, à l'âge de 18 ans (à 17 ans selon Pierre Gorlier), il s'engagea, grâce à un acte de tolérance, comme volontaire au régiment de Bourgogne, où il devint artilleur. Il était courageux, téméraire (il le prou-

troupe envoyées par la Convention pour reprendre Toulon aux mains des Anglais. Alors soldat de l'Armée du Midi, il se distingua en montant le premier à l'assaut du Fort de Malbousquet, qui dominait la ville. Faisant partie d'une "batterie de sans-culottes", ce fut son premier baptême du

feu:

"Parvenu en haut de l'échelle, il fut renversé d'un coup d'écouvillon, il se releva, revint à la charge et arbora le drapeau tricolore sur le fort conquis..."

Comme l'a souligné Bernard Chavand, en ce temps-là, c'est l'artillerie qui gagnait les batailles et dans celles-ci l'artilleur Triaire s'y distingua tout particulièrement.

OPERATION EN ITALIE

Un an plus tard, en 1794, il fait partie de l'Armée des Alpes. Grâce à des lettres que Pierre Triaire écrivait d'Italie à sa soeur, au Vigan (notamment celles du 27 brumaire de l'An III et du 30 vendémiaire de l'An IV), on connaît la vie militaire du soldat républicain et les batailles auxquelles il participa dans le Piémont et en Lombardie. La plupart des soldats étaient originaires du Midi de la France, des Cévennes et du Languedoc Roussillon. Ces lettres nous renseignent sur la tactique militaire des troupes françaises sur le champ de bataille, sur la rapidité et la mobilité des soldats de l'armée de Bonaparte, sur la discipline très stricte, le pillage étant très sévèrement puni. Les soldats de la Convention étaient mal payés, chaussés et équipés. Nous apprenons aussi que la bourgeoisie italienne était très francophone...

Triaire se distingue de nou-

veau à Castiglione où il prend d'assaut une redoute ennemie et dirige les canons sur les Autrichiens. Il est promu à cette occasion sergent des canoniers. Il participe au passage du pont d'Arcole, le 15 novembre 1796 et est de nouveau cité à l'ordre de l'armée, à l'issue de la

ce pays d'Afrique à Alexandrie. Il traverse le désert, est exténué, souffre de la faim, de la soif puis participe à la célèbre bataille des Pyramides le 21 juillet 1798 et à la prise du Caire, où il est encore cité à l'ordre de l'armée.

En 1799, il assiste au siège de Saint Jean d'Acre et à la



Statue
du
sergent
Triaire
devant
la
Mairie
du
Vigan

Photo
Pierre
Valette

bataille de Rivoli, sur l'Adige, une victoire française sur les Autrichiens, le 14 janvier 1797.

Bonaparte rendit hommage à la division Masséna, dont faisait partie le sergent Triaire.

CAMPAGNE D'EGYPTE

En 1798, faisant partie maintenant de l'Armée d'Egypte, il débarque dans

bataille d'Aboukir, le 25 juillet, après avoir participé à la campagne de Syrie.

Au mois de décembre 1799, il est en garnison à El Arish. Cette place forte, qui commande une des entrées de l'Egypte, "une des clefs de l'Egypte" selon le général Kléber, était gardée par une garnison de 300 hommes, sous les ordres du commandant Cazal. Le fort était assiégé par une armée

de 80.000 Turcs selon le conférencier et 14.000 selon Pierre Gorlier !

Les soldats républicains étaient découragés par le départ de Bonaparte qui avait quitté le pays. Ils se sentaient abandonnés et certains n'avaient qu'une

gné d'une telle conduite de la part de certains de ses compagnons d'armes, fit sortir les Français qui restaient dans la place. Voulant sauver l'honneur, il s'enferma dans le magasin à poudre, y mit le feu et fit sauter le fort, tuant plus de 3000

d'Egypte, François Journet, caporal des grenadiers, présent à El Arish et Philippe Journet - tous trois ascendants d'Alain Journet, l'ancien Maire du Vigan et l'actuel Sénateur du Gard - témoignèrent en faveur de Pierre Triaire.

Le monument Triaire, place de la Mairie au Vigan, fut inauguré le 23 août 1891. A ses pieds se tenait la République lui tendant une palme. Cette statue a été enlevée par les Allemands en 1943 pour la fondre et a disparu.

Le samedi 28 septembre 1996, à 18h, après la conférence de Bernard Pierre Chavand, au Bourilhou "Mon arrière grand oncle...le Sergent Triaire" (16h), organisée par le Centre Culturel et de Loisirs, en collaboration avec l'Office du Tourisme et la section viganaise du Club Cévenol, avec le concours de la Municipalité du Vigan, une plaque a été inaugurée devant la maison natale de cet illustre viganais. On peut y lire: **Maison natale du Sergent Triaire, Artilleur de Bonaparte, 1771 - 1799. Don de Bernard Chavand - Triaire.**



pensée : rentrer en France. Une révolte éclata, des soldats abattirent le drapeau et jetèrent des cordes aux Turcs, qui, ainsi, pénétrèrent à l'intérieur de la place forte. "Une fois hissés dans le fort," écrit Thiers, "les Turcs fondirent le sabre à la main sur les malheureux qui leur avaient ouvert l'entrée et massacrèrent la plupart d'entre eux...".

La situation était désespérée, le sergent Triaire, indi-

Turcs. Cela se passa le 30 décembre 1799. Selon une note de Pierre Gorlier, on dit que les Turcs, surpris par l'explosion, s'écrièrent: "Cet homme était bien de la race des Francs".

L'HONNEUR ET LA GLOIRE

Le 20 janvier 1835, une déclaration attesta les faits sur la mort du Sergent Triaire... Antoine Journet, ancien soldat de l'armée



Inauguration de la plaque (28/09/1996) - De gauche à droite : le sénateur Alain Journet, alors conseiller Général et Maire du Vigan, Mr et Mme Bernard Pierre Chavand, Mme et Mr Edouard Picard qui habite actuellement la maison. Photo Pierre Valette

Pierre Valette

Références:

-Pierre Gorlier: Le Vigan à travers les Siècles - Histoire d'une cité languedocienne. pp 324 - 326.

-Conférence de Bernard Pierre Chavand: "Mon arrière grand oncle... le Sergent Triaire" au Centre Culturel et de Loisirs du Vigan, le 28 septembre 1996.



Jean Pierre RENAUD et Yan LOTH

IN

MEMORIAM

Par Jean-Pierre RENAUD

L'amitié tient chaud au coeur, elle vous porte, vous anime. Après la disparition de l'ami, elle vous "tient toujours à coeur" et, au-delà de la tristesse naît le besoin de prolonger la présence...

C'est en ce sens que je viens pour un court instant, évoquer ici le nom de Yan Loth, qui s'est éteint en février de cette année.

A son nom reste attaché, en premier lieu, celui de la société Gaule, créée en 1955. Cette société d'Histoire, d'Archéologie et de Tradition Gauloises, dont il fut le président fondateur, a réuni pendant près de vingt ans, d'importantes personnalités de ces disciplines; son "comité de patronage", en 1970, regroupait entre autres: M. Raymond Chevallier, grand spécialiste des voies romaines, M. Henri-Paul Eydoux, dont les ouvrages ont mis l'Histoire et l'Archéologie à la portée du grand public et Mme Régine Pernoud, qui était alors conservatrice à la Bibliothèque Nationale et qui a "donné" aux Celtes la place qui leur revenait dans notre patrimoine culturel.

Sous l'impulsion de Yan Loth, la société Gaule fut l'éditrice de deux documents indispensables à l'étude de la Gaule Romaine:

-en 1965, la Table de Peutinger, à partir de l'excellente copie de Von Scheyb (datant de 1753),

-en 1968, l'Itinéraire d'Antonin, d'après le travail (daté de 1735) de P.Wesseling.

A la suite de ces parutions, il était logique (et nécessaire) de présenter, sous forme d'essai, un ouvrage qui permît de repérer les parcours des voies antiques en Gaule; c'est ce que fit Yan, en reprenant et prolongeant un travail entrepris dix ans auparavant: publié en 1969, toujours par la société, il aboutit, après de passionnantes recherches - auxquelles j'eus la chance de participer à partir de 1977 (date de notre rencontre) - à la parution, en 1986, de l'album intitulé: "Tracés d'Itinéraires en Gaule Romaine" (sous le même titre que l'essai) par les éditions Amatteis (en Seine et Marne). Tiré à 3000 exemplaires, cet ouvrage (épuisé) a manifestement servi de référence pour des études ponctuelles et même générales, sans toujours avoir été cité.

Monsieur Chevallier a réparé cette injustice en lui accordant une place dans la bibliographie de la revue Archéologie Nouvelle.

Personne, avant Yan Loth, n'avait encore élaboré une "géographie" de la Gaule aussi fournie et détaillée: près de 34.000 kilomètres de voies anciennes sont présentés dans cet album de façon raisonnée; des dessins de parcours en deux séries, une "moderne" et une "antique", accompagnant les énoncés "systématiques" d'itinéraires, offrent au lecteur une vue structurée du réseau routier progressivement élaboré qui mit en relation les différentes cités (et stations) reconnues, depuis l'installation de la voie domitienne (fin du 2ème siècle avant J. C.) jusqu'au milieu du Vème siècle.

Ayant en mémoire, nos fréquents entretiens et nos diverses sorties faites sur le terrain, je veux garder, de Yan Loth, le souvenir d'un érudit à l'esprit ouvert et à la jeunesse de caractère, toujours prêt à soutenir et à favoriser tout effort, toute recherche pour que se développe la connaissance du passé de notre pays...et , bien sûr, le chaud souvenir de l'ami.

LES ROCHES A CUPULES ET LEUR PROBLEMATIQUE

I DEFINITION

Etymologiquement, une cupule est une petite coupe. Pour ce qui nous concerne, il s'agit d'une cavité creusée de main d'homme, de profil hémisphérique ou tronconique, sur la surface d'une roche ou d'une dalle de nature géologique très variée. Il faut distinguer les cupules de produits d'érosion naturelle, qui donnent des cavités plus irrégulières, non "finies", ou en liaison, sur les calcaires, avec des phénomènes karstiques.

Le diamètre des cupules peut varier de 1 à 20 centimètres, pour une profondeur de 1 à 10 centimètres en général. Au delà de ces dimensions maximales, les grosses cupules sont désignées par le terme "bassins".

II SITUATION et ENVIRONNEMENT

Une cupule se rencontre rarement isolée. La plupart du temps les cupules se groupent en ensembles, formant des alignements, des triangles, des quadrilatères, parfois des figurations plus compliquées.

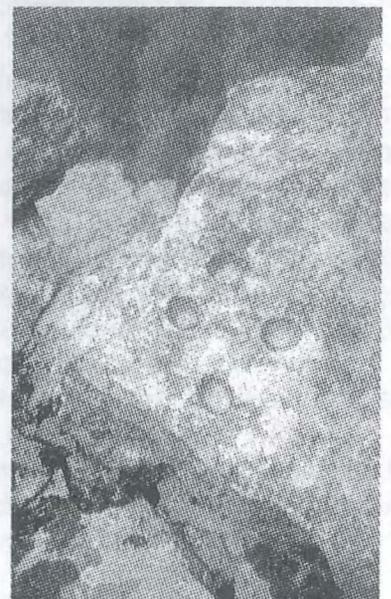
Les roches à cupules existent dans toutes les parties du monde. On les trouve sur des affleurements rocheux bien en évidence, d'où l'on

jouit d'une vue étendue, ou du moins dominante (Cévennes micaschisteuses, grès de la Grande Pallière, Caroux-Espinouze, talcschistes ou gneiss des Alpes, granits et schistes du Massif Armoricaïn et des Pyrénées Catalanes etc...), pour ne parler que de notre territoire continental français.

En ce qui concerne le département du Gard, les roches à cupules sont innombrables dans les micashistes, plus rares dans le granit et le grès (on peut mentionner l'étude récente, par le G.A.R.A. d'un banc de grès aux dimensions

sentes dans les calcaires (menhir de Congénies, plateau du "Camp de César" à Laudun) ; dans le département voisin des Bouches du Rhône, on note les cupules et les rigoles de l'hypogée de la Source à Fontvieille-Arles. Les supports de ces cupules sont des surfaces horizontales ou peu inclinées. Parfois, des parois ou des dalles isolées verticales, ou des plafonds d'abris sous roche sont gravés de cupules.

Dans leur environnement, on note très souvent la présence de monuments préhistoriques (dolmens ou coffres,



Le PRADEL (Gard) Massif du Mont ROVERGUE. Roc micaschisteux portant un ensemble de 4 cupules récemment découvert par un membre du G.A.R.A.

énormes, portant un grand nombre de cupules à Saint Félix de Pallières), mais pré-

menhirs...) et le passage de drailles, ces antiques chemins de crête où ont circulé

les bergers (au moins depuis 3000 ans avant Jésus-Christ), accompagnant leurs troupeaux. Cependant, nous devons être mis en garde : ce contexte de voisinage ne signifie nullement que les

secteur de la Haute Cèze (Bonnevaux, Malons), des carrés, marelles, arceaux ou cercles, shématisations anthropomorphes ou zoomorphes.

Quant aux cupules isolées,

Maurienne). Dans les Cévennes, on peut citer la roche de la Fougassière (les empreintes des pieds des petites fées), mentionnée par l'écrivain J.P. Chabrol dans le "Crève - Cévenne", et les roches du Massif Caroux - Espinouze.

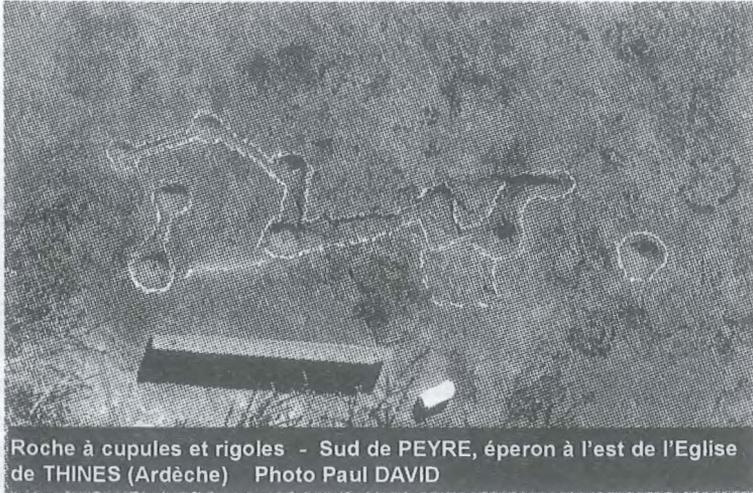
IV DATATION

Seules certaines roches ou dalles à cupules ont pu être datées, car elles étaient "scellées" depuis leur origine dans une couche préhistorique ou historique non remaniée. La plupart du temps, les cupules étant à l'air libre, on ne peut proposer scientifiquement aucune datation. On sait que suivant une tradition qui s'est perpétuée depuis la préhistoire, des bergers ont encore gravé des cupules il y a un peu moins de deux siècles. Nous nous contenterons de proposer une datation pour certains cas particuliers bien précis :

A la Ferrassie (Dordogne), une dalle recouvrant une fosse contenant un crâne d'Homme de Néandertal (vers - 35000 ans) présentait sur sa face inférieure un ensemble d'une quinzaine de cupules. D'autres cupules ont été observées sur les parois de grottes ornées,

accompagnant des gravures ou des peintures préhistoriques (- 3000 à - 10000 ans).

En Bretagne, des dalles, éléments de dolmens ou



Roche à cupules et rigoles - Sud de PEYRE, éperon à l'est de l'Eglise de THINES (Ardèche) Photo Paul DAVID

cupules sont préhistoriques (nous reviendrons plus loin sur ce problème).

III TYPOLOGIE des CUPULES

Les cupules sont souvent reliées entre elles par des sillons peu profonds dits "rigoles", et l'ensemble linéaire arrive à former un réseau assez compliqué (la roche gravée de la Haute - Fage à Saint Martin de Boubaux - Lozère - en est un exemple typique). Les figurations ainsi obtenues sont tellement abstraites que l'on ne peut y discerner aucune signification. Dans le cas le plus simple, ce sont deux cupules proches reliées par un sillon (cupule en "haltères").

Des gravures diverses (toujours shématiques) accompagnent souvent les cupules. Ce sont souvent des croix aux bras terminés par de petites cupules (croix "bouletées"), nombreuses dans le

elles peuvent être ovales ou en godet. Notons dans le Gard, la "Peiro del Lun", à Soustelle; une cupule semblable découverte récemment à Cognac, toutes deux creusées dans un énorme bloc de granit isolé, et une cupule sur un banc rocheux des grès lagunaires à Saint Etienne de l'Olm.

D'autres cupules ovales appelées "pédiformes" ressemblent à une empreinte de chaussure. Elles sont souvent en nombre, et même par paires sur une même roche (grands ensembles de



"Pédiformes", cupules en forme de pieds ou de semelles. Roc micaschisteux de LA FOUGASSIERE à Ste Cecile d'Andorge (Gard) Photo J. IMBERT (G.A.R.A.).

d'allées couvertes, ont été gravées de cupules avant leur mise en place. Des fouilles ayant porté sur des couches non remaniées depuis les ont révélées. Le mobilier archéologique en connexion permet de les dater soit du Néolithique (vers - 5000ans sur un support de la "Table des Marchand" à Lochmariaquer-Morbihan) soit de l'Age du Bronze (Mégalithes de Saint Just, Ile et Vilaine, vers 1500 avant Jésus Christ).

Un certain nombre de cupules peuvent être datées de périodes plus récentes. On en remarque sur des socles de calcaires; nous citerons celui de Jonquières, à l'ouest de Beaucaire, érigé sur l'emplacement d'une borne milliaire jalonnant la Voie Domotienne. Ce calvaire étant daté de 1618, les cupules ne peuvent être antérieures. Sur les blocs calcaires couronnant les parapets de l'Eglise Notre Dame de Rochebelle, à Alès, nous avons également observé quelques cupules. Ce monument ayant été érigé dans la seconde moitié du XIXème siècle, ces cupules comptent parmi les plus récentes.

A Génolhac (Gard), les dalles micaschisteuses coiffant le parapet surplombant le torrent "La Gardonnette" portent aussi des cupules. Les chercheurs locaux ont noté que, selon d'anciens écrits, (XVIIème siècle), là se rassemblaient les troupeaux, montant en "estive" sur le Mont Lozère. Il en est de même dans la Montagne Noire, sur des dalles de granit, près des égli-

ses de Castans et Pradelles - Cadardès (Aude).

Au théâtre antique de Vienne (Isère), nous avons observé un ensemble de 6 à 7 cupules en calotte sphérique, toutes de même dimension (6 cm de diamètre environ). Elles ont été creusées sur une dalle en calcaire marbrier, élément de siège du gradin inférieur, côté Nord. Le théâtre, construit au début du Ier siècle, a été délaissé puis réutilisé en tant qu'habitat jusqu'au XIIIème siècle, puis complètement enseveli.

Au château de Calberte (Saint Germain de Calberte, en Lozère) des fouilles récentes ont mis au jour, sous une couche archéologique datée du XIIIème siècle, le socle micaschisteux gravé de cupules, ayant supporté un habitat.

V TECHNIQUES D'OBTENTION

La plupart des cupules et des rigoles ont été obtenues par piquetage de la roche-support, au moyen d'un élément lithique plus dur. Dans les Cévennes, l'équipe des jeunes du G.A.R.A. s'est servie expérimentalement de gros noyaux de quartz blanc, pris sur place, pointus, pour creuser par piquetage des cupules sur des dalles de micaschiste. Les cupules ont été ensuite régularisées, affinées par un mouvement de rotation et de râclage ou de frottement

de l'outil. La poussière et les débris de roche servant d'abrasif, auquel on ajoute un peu d'eau, permettent d'obtenir le polissage des parois. Ce travail expérimental a été exécuté en un bref laps de temps. Dans les grès ou les granites, la tâche devait être plus longue. On note aussi des cupules gravées avec un outil métallique (burin, pic). Dans ce cas, les parois paraissent nettement taillées d'une manière abrupte.

VI ESSAI D'INTERPRETATION DES CUPULES

Dans la plupart des cas, dans nos Cévennes ou

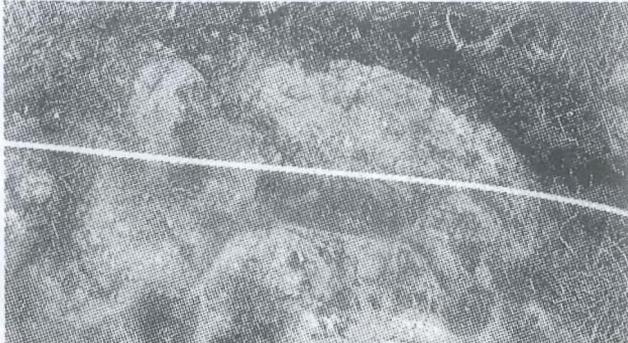


Cupules et rigoles sur le SIGNAL de LICHERE. Limite des communes de BRANOUX-LES TAILLADES et LAMELOUZE (Gard). Photo BONNET

autres régions montagneuses de France, les cupules paraissent nettement liées à des cultures pastorales (Depuis le Néolithique Ancien jusqu'au XIXème siècle). Le fait de graver des cupules a perduré chez les bergers, par tradition, presque jusqu'à nos jours. Mais pour les plus récentes, on ne saurait y voir que le passe-temps d'un pâtre désœuvré.

Quant aux cupules associées aux rigoles, paraissant plus anciennes, certains chercheurs ont cru y discerner des représentations de constellations (La Grande

Ourse, etc...), ou bien des plans directionnels, lointains ancêtres de nos cartes routières. Ces hypothèses ne sont pas retenues actuellement. L'esprit de l'homme a



Un champ de cupules sur la crête de la corniche des Livinnes, non loin de Saint Roman de Tousque (Lozère).
Photo J-C MARTIN (G.A.R.A.).

naturellement tendance à relier une cupule aux autres, et les figurations obtenues sont beaucoup plus abstraites pour pouvoir être interprétées.

D'autres y ont vu des supports pour un culte de l'eau (pour obtenir la pluie) ou de pierres à sacrifices, le sang ou les liquides rituels s'écoulant par les rigoles. Cependant, que faut-il alors penser des cupules creusées sur un plafond d'auvent rocheux ou sur des parois verticales. Il semble que les cupules - du moins les plus anciennes - ont été liées à des rites magiques ou religieux qui ont perduré au cours de l'histoire. Leur mystère a même fait penser à des interventions surnaturelles (l' "Ecuille des Fées", l'empreinte de leurs "pieds"). Nombre de ces sites à cupules ont été christianisés. On note l'édification d'un oratoire ou d'une chapelle ou l'érection d'un calvaire dans leur voisinage immédiat, ou encore des gravures de croix latines, et ce à partir du Moyen

âge sur ces hauts-lieux où une divinité païenne était précédemment vénérée (Saint Laurent sur la crête de Vieille Morte à Saint Etienne Vallée Française; le Saint

Guiral près d'Alzon) etc.. Dans d'autres cas, les cupules paraîtront associées à un rituel funéraire. On en trouve dans les Cévennes,

dans le Massif du Caroux-Espinouze, dans les Bouches du Rhône, le Var, le Roussillon et le Massif Armoricain, nombreuses près des sépultures préhistoriques (coffres, tumuli, dolmens), souvent gravées sur la surface même des tables et des supports de dolmens et aussi de menhirs (Table des "Marchand", déjà citée, menhirs des Pierres-Plates -Locmariaquer - et de Saint Pierre de Quiberon) et parfois sur des stèles préhistoriques (Ile sur Sorgues, Rocher des Doms en Avignon). Notons bien toutefois que ces cupules à l'air libre ne sont pas forcément contemporaines des monuments préhistoriques. Une tradition d'un culte a persisté bien des siècles après l'avènement du christianisme: gestes rituels pour la fécondité, pour la protection des vivants et des morts, pour obtenir un vent favorable (les pêcheurs de Quiberon...) Une autre hypothèse est celle de "tables de jeux", cupules souvent disposées

en carrés ou marelles, dans lesquelles le joueur pouvait lancer, placer ou déplacer des palets ou de simples cailloux (voir les cupules du théâtre antique de Vienne). Vers 1960, ces jeux, pratiqués par des bergers, ont été observés par un enseignant exerçant dans le Nord de la Tunisie.

Plus prosaïquement des cupules ou bassins ont pu servir de mortier à broyer les minerais (sur le Mont Lozère), ou d'autres substances. D'autres ont pu être des trous supportant des poteaux.

Pour conclure, on peut seulement avancer le fait que les cupules sont surtout l'oeuvre de civilisations pastorales, la tradition ayant perduré au cours des siècles. Leur association à des rites magiques ou religieux semble établie dans de nombreux cas, dans toutes les parties de notre globe. Ces gestes des graveurs de cupules veulent marquer une emprise de l'homme sur son milieu environnant, "une affirmation" de sa personnalité face à des puissances souvent mystérieuses qui le dépassaient de fort loin et qu'il tentait en quelque sorte "d'approprier".

VII PROBLEMES de SAU-VEGARDE et de CONSERVATION

Etant une forme d'expression, même très symbolique, les roches à cupules sont des monuments qui méritent d'être conservés. Or, à l'heure actuelle, elles sont souvent en voie de destruction rapide, du fait de nos

conditions de vie.

On constate des actes de vandalisme gratuits, conscients ou non: graffiti sur les roches-suppôts, enlèvement de plaques de schiste par piétinement ou cheminement de véhicules tout terrain, essais de détacher des surfaces gravées, etc...

S'y ajoutent les effets d'un vandalisme "officiel" souvent involontaire, faute d'une enquête préalable auprès des archéologues de terrain ou des amateurs bénévoles, suite à des coupes de bois, reboisements, mines ou carrières en "découvertes", élargissement des routes et tracé de pistes forestières, établissement de lignes E.D.F. etc...

Il serait souhaitable que les différents intervenants en archéologie (professionnels ou bénévoles) puissent informer les organismes publics ou privés de l'existence de ces monuments.

Les groupes de randonneurs, les Sociétés de protection de la Nature ou les Associations géologiques peuvent apporter une aide précieuse en signalant ces vestiges à des personnes compétentes. Cette coopération s'est avérée efficace pour un nombre important de ces vestiges dans notre département du Gard. Qu'elle puisse continuer!

Jean Salles

Vice-président du G.A.R.A

Références :

- M. Louis et M. Lapierre: Cahiers d'Histoire et d'Archéologie. Bordighéra n° 1 (1952)
- M. Lorblanchet: Géographie préhistorique, gallo-romaine...des Cévennes méridionales. Université de Montpellier (1967)
- P. David: L'Ecuelle des Fées :Ed. Doyenné. Alès (1984)
- J. Abelanet: Signes sans paroles :Hachette (1986) et notes locales parues dans divers bulletins. Auteurs:G. Jouanen, M. Bordreuil, H. Saumade, F. Tillault, N. Bastide, A. Soutou, J. Salles, A. Durand -Tullou, R. Guiraud.

Note spéciale sur la graphie "Table des Marchand"(sans "s"): ce dolmen du Morbihan ne représente pas une "table" autour de laquelle des négociants se seraient réunis, mais un monument dont d'anciens propriétaires étaient la famille Marchand. D'où cette graphie bizarre.

COURRY

VILLAGE CEVENOL

EN QUELQUES PHRASES.....

UN PEU D'HISTOIRE

Au mésolithique, -8000 à -6000 les hommes suivaient les troupeaux d'animaux sauvages et vivaient de la chasse et de cueillettes.

Le plateau des gras, chaos de blocs calcaires qui lui donnent un aspect particulier, a dû servir par les anfractuosités qui se rencontrent un peu partout, d'abris à ces hommes préhistoriques. Des fouilles ont permis d'exhumer de nombreux souvenirs de ces époques lointaines : colliers formés de petites roches ou de petits os d'animaux, pots funéraires, poinçons, aiguilles etc...

Au néolithique, vers -6000, c'est la fin de la cueillette et en partie de la chasse, commence alors la culture des céréales et la domestication des animaux, l'implantation des premiers villages, en bois, et l'édification des premiers tombeaux mégalithiques (tumulus, cairns, dolmens).

Le col de Pierre Morte, situé à environ 2 kms de Courry, semble avoir été un passage obligé pour les troupeaux d'animaux sauvages. C'est donc tout naturellement, vu la position du site, que les hommes ont dû s'implanter sur celui-ci, d'abord pour guetter le passage des bêtes, ensuite pour amener leurs animaux domestiques sur les pâturages de montagne.

C'est vers -800 que les Celtes s'installent dans le sud de la France et importent leur civilisation du fer. Leur implantation à Courry a été favorisée par la présence d'une importante forêt de chênes et des richesses minérales.

Le bois de chêne servait à la construction des huttes, au chauffage et à la cuisson, au traitement des peaux avec l'écorce et, détail qui étonna les premiers conquérants romains, - César en parle dans ses commentaires sur la guerre des Gaules - à la fabrication du *Sapo* qui servait à la teinture des cheveux des Gaulois qui arboraient de magnifiques chevelures rousses, et évidemment au traite-

ment métallurgique du minerai de fer.

Courry devait être un lieu de prospection comme en témoigne, bien qu'ouverte au début du 19ème siècle, une mine située un peu avant Pierre Morte, et dont il reste quelques vestiges. Cette mine fut fermée vers 1890.

C'est à l'époque gallo-romaine que Courry prend son nom actuel. Jusqu'en 1384 il s'appelait CURIUM dérivé du nom gallo-romain CURIUS. Ce n'est qu'en 1715 qu'il devient COURRY avec la syllabe "ou" accentuée.

Ce CURIUS a pu être le propriétaire d'une de ces villas comme les affectionnaient les Gallo-romains. Son existence reste à démontrer et son implantation à découvrir. Mais suite à la découverte des mosaïques de Saint-Paul les Fonts tous les espoirs sont permis.

LES DRAILLES

Nous avons vu que le col de Pierre-Morte était un passage d'animaux sauvages. Plus tard les troupeaux transhumants passaient effectivement par là. Ils

empruntaient une draille appelée "collectrice de Malons".

Cette collectrice partait du quartier du Paradis à Saint-Ambroix, passait à Saint-Brès, suivait la combe de Bourboul et le lieu dit les Trois Pierres, réminiscence possible d'un ancien dolmen, elle passait près de la ferme de la Draille où elle était rejointe par une autre collectrice, en provenance certainement de Pont Saint-Esprit, qui passait entre Saint-Sauveur de Cruzières et le hameau des Cayrades où on peut, encore, repérer quelques vestiges.

Ensemble elles grimpaient au col de Pierre-Morte, redescendaient sur la Ganière dont ensuite elles remontaient le lit jusqu'au mas de la Loubatière où les troupeaux faisaient étape. Ensuite peu après Malons, au mas de l'Ayre, une branche se dirigeait vers Monselgue et le Tanargue et une autre vers le mont Lozère et la forêt de Mercoire.

Cette draille n'est plus utilisée depuis 1914, cependant un projet de remise en état, près de Saint-Brès, est en cours. Ce sera un but de randonnée qui pourra se combiner avec les sentiers des dolmens de Courry.

VISITE DE COURRY

Du col de Pierre-Morte, sanctifié par une croix de pierre, et en contrebas par un édifice religieux dressé sur un tumulus où se trouvait une tombe Celte, on jouit d'un

magnifique panorama sur la vallée de la Ganière et des premiers contreforts des Cévennes. De là un chemin permet d'accéder à la chapelle de Saint-Sébastien. Lors de la montée on passe à proximité d'une croix dédiée à Saint-Fabien, pape martyr, qui se fête le même jour que la Saint-Sébastien.

La chapelle se trouve à 447m d'altitude, et à été édifée au 18ème siècle en 1722, elle est dédiée au saint pour le remercier d'avoir protégé Courry d'une épidémie de peste. De l'esplanade nous avons une vue magnifique sur Banne, la plaine de Saint-Paul le Jeune, le plateau des Gras, les Cévennes et plus loin le Tanargue.

Depuis 1722 un pèlerinage a lieu en septembre. L'usage veut qu'au passage l'on dépose une branche de buis, coupée lors de la montée, au pied de la croix de Saint-Fabien.

Ne quittons pas Pierre-Morte sans signaler qu'il est devenu célèbre grâce à sa fameuse omelette réputée pour guérir les personnes mordues par un chien enragé. Sa composition, bien que tenue secrète, comporte entre autres de l'ail, de la pimprenelle, des écailles d'huîtres pilée etc...Après l'avoir mangée il faut se garder de boire pendant 3 jours.

Puisque nous sommes dans les recettes mentionnons également "la soupe aux pierres" dont la composition n'est pas connue.

En descendant sur le village on remarquera un four à chaux à proximité du puits de



"Saint-Sébastien"

mine.

Peu après la Mairie et avant de monter à l'église on peut voir l'ancien four banal, où se cuisait le pain du village, remis en état au cours de l'année 1974.

L'église Notre-Dame de Courry date du XII ème siècle, dédiée à Saint-Martin elle dépendait des moines de Saint-Ruf. C'est un grand vaisseau avec une abside à peine décorée de modestes sculptures. On peut aujourd'hui, car les maisons datant du moyen âge ont été démolies, en faire le tour par l'extérieur. Il faut signaler que Courry faisait partie, pour le temporel, du diocèse d'Uzès et pour le spirituel de l'Evêché de Viviers.

A l'ouest de la place de l'église on domine le ravin où passait la collectrice. A l'est le plateau des Gras, plateau désertique qui oscille entre 260 et 290 mètres, à la végétation clairsemée composée de cades, de chênes et de pins, et dans les zones non boisées d'une végétation méditerranéenne où on peut voir, entre autres, des buis et des lavandins. C'est une zone chaotique où les roches calcaires dominant créant un labyrinthe qui ne manque pas

d'intérêt. Les hommes des siècles passés ont réussi, à force de travail, lorsque le lieu s'y prêtait, à y aménager des parcelles où ils cultivaient le murier, l'olivier et la vigne qui suffisaient à une consommation locale. Le dépierrage leur a permis d'entourer des enclos de murailles à pierre sèche typiques de cet endroit, où les animaux domestiques du village, et certainement les troupeaux transhumants, trouvaient une herbe rare mais grasse, qui est peut-être à l'origine du nom de ce plateau. Certains disent que cette appellation vient des amas de pierres, d'autres que c'était le sobriquet de moines défricheurs !!!

Dans ces Gras se trouvent de nombreux dolmens, capitelles et fours à chaux en cours de restauration par l'association "Le Plateau des Gras".

Des sentiers permettent de découvrir cet endroit qui n'est pas sans rappeler celui de Païolive.

Pour la petite histoire, même si Courry n'a pas été trop concerné par la révolution, c'est dans ses bois qu'a eu lieu, le 11 juillet 1792, une bataille entre les troupes révolutionnaires qui venaient de l'Ardèche et qui devaient faire leur jonction à Berrias avec celles du Gard, et les royalistes contre-révolutionnaires commandés par le chevalier de Melon.

Les royalistes furent battus et le chevalier y trouva la mort. Suite à cette victoire le village de Saint-Sauveur fut brûlé, le

château de Bannes, aux mains des royalistes, démantelé et la contre-révolution du camp de Jales terminée.

Enfin signalons la présence sur la commune de Courry de l'aven de la Cocalière connu depuis longtemps mais transformé en centre touristique par M. Marti et son équipe de spéléologues.

AGRICULTURE

Outre l'exploitation des gisements minéralogiques, tout au long de son histoire Courry a eu une vocation économique principalement paysanne. Au début du XIX^{ème} siècle elle a permis de nourrir près de 500 personnes.

Les cultures en terrasses (faïsses ou accols) du châtaignier, de l'olivier et de la vigne avaient besoin d'une importante main-d'œuvre masculine. Les cueillettes, les élevages de chèvres et du ver à soie occupaient femmes et enfants.

Mais au XX^{ème} siècle la mécanisation et la recherche de la rentabilité supplantent l'économie familiale fermée. Diverses agressions, comme la maladie du ver à soie, le phylloxera de la vigne et la maladie de l'encre du châtaignier, la soie artificielle et celle des pays d'Asie, ont mis à bas l'essentiel de cette économie.

Progressivement les propriétés sont abandonnées, les terrasses croulent. Les collines reprennent leur aspect primitif.

Cependant il y a peu Courry produisait encore quelques

produits agricoles :

-le 20 septembre 1972, 50 tonnes de châtaignes quittent Courry pour les marchés, vendues de 1,8 à 0,20 F le kilo !!

-du 30 septembre au 20 octobre de la même année 100 tonnes de raisins sont coupés qui donneront 800 hectolitres de vin.

En ce troisième millénaire, à part quelques jardins et vignes cultivés pour la consommation personnelle l'agriculture n'existe pratiquement plus.

Toutefois un regain de la culture de la châtaigne et sa promotion, grâce en particulier à l'association CASTANEA, semble se faire jour. Notons que la fête de la châtaigne en septembre 2000 a attiré près de 3000 personnes dans notre village !

INDUSTRIE

En plus de la culture du ver à soie et celle, éphémère, du minerai de fer, les hommes de Courry ont tiré parti des roches calcaires en fabriquant de la chaux dans des fours dont il subsiste quelques témoins sur la commune.

D'autre part le travail dans les mines de Gagnières, Bessèges, Molières, leur permit d'améliorer leurs revenus. Le déclin des mines a malheureusement mis fin à cette source.

POPULATION

En 1384 Courry comptait un feu et demi. Par feu il

faut comprendre mas contenant plusieurs générations, des grands parents aux petits enfants, donc avec les serviteurs plusieurs dizaines de personnes. Les "feux" payaient impôt ce qui ne veut pas dire qu'il n'existait pas d'autres habitations, plus sommaires, avec des habitants.

Entre 1567 et 1661 on note la présence de 35 familles tant à Courry que dans ses hameaux. A cette époque la commune plus étendue qu'aujourd'hui englobait même plusieurs hameaux de Gagnières.

Le 7 pluviôse an II (1794) la population totale sur les deux communes, Courry et Castillon de Courry était de 1582 habitants.

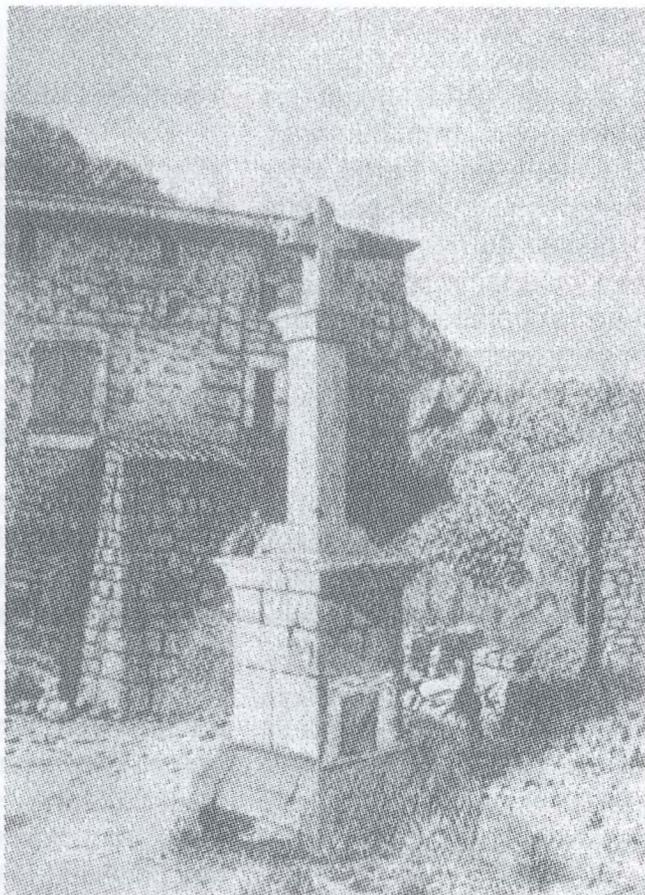
Aujourd'hui Courry compte 218 habitants sur 822 hectares (altitude 310 mètres).

Pour la petite histoire, Gagnières fut dénommée tour à tour : Castillon de Courry, Castillon sur Courry de 1798 à 1840, Castillon de 1841 à 1856 et Castillon de Ganière de 1857 à 1900 pour prendre enfin son nom actuel.

PERSONNALITE

Si Courry n'a pas de personnage illustre il compte néanmoins une personnalité qui a marqué son époque et l'histoire de notre village.

Alexis REYNARD est né le 26 septembre 1829, il était le premier garçon d'Alexis Joseph et de Victoire DUGAS qui eurent 9 enfants, dont 3 filles. Alexis prit l'habit religieux le 23 janvier 1850. Le 1er juin 1852 il s'embarqua à Liverpool et le 21 juillet 1853 prenait la route d'Athadasca au Canada. Après une vie de missionnaire il disparut le 15 juin 1875 certainement mangé par l'iroquois qui lui servait de guide. Son nom a été donné à la route de la chapelle Saint-Sébastien ouverte en 1968.



SOURCES :

L'ami de Courry numéros 1 de 1973 et 2 de 1974.
Cévennes Magazine N° 814 du 17 février 1996, articles de H. Soulerin et L. André.
Les chemins à travers les âges de A. Clément

Robert FIORI
Octobre 2001

LE PLATEAU DES GRAS

Que signifie cette appellation ?

Le Plateau des Gras est une zone située sur la commune de Courry dans le Gard. Elle est délimitée à l'ouest par le sommet des Valences, culminant à 514 mètres, les serres de Silhol et Altazou qui dominent la vallée de la Ganière. Au sud-ouest par le sommet des Subes, altitude 500 mètres, et la montagne de l'Uzège, altitude 439 mètres, séparés par la coupure de la font de Longue. A l'est par la route qui relie Sauvassat à Saint Sauveur de Cruzières en passant par Chadouillet et Saint André. Son altitude est comprise entre 150 mètres près de Saint Sauveur et 260 mètres près de la Cocalière.

C'est aujourd'hui une zone désertique, à la végétation clairsemée composée de cades, de chênes, de pins avec quelques mûriers et oliviers vestiges d'anciennes cultures. Dans les endroits déboisés une végétation de type méditerranéen ou l'on remarque la présence de buis, de lavandins, de cistes etc. le tout au milieu d'un chaos de roches calcaires formant un labyrinthe qui ne manque

pas de charme pour le promeneur.

L'homme est omniprésent d'abord par le nombre de dolmens que l'on découvre peu à peu, par l'existence de bories et cabanes en ruines et surtout par les murs à pierre sèche qui délimitent les parcelles de terre cultivable dont on distingue le damier sur une carte au 1/25000ème. Le dépierrage de ces parcelles se remarque par les énormes tas de pierres où clapas qui les bordent.

Sur ces parcelles se pratiquaient la culture des arbres cités plus haut, de céréales, froment ou seigle, et pour la plupart de fourrages.

L'eau n'était pas absente comme l'indiquent les sources du Lat, du Pouzet, la fontaine du Peyrejal, sans oublier les résurgences de la Bartrouve, du Peyrol, de la Bourbouille etc..sans oublier les citernes naturelles ou construites qui récupéraient l'eau de pluie. Eau certainement abondante, mais perdue de nos jours, d'autant que les besoins

n'étaient pas aussi importants que maintenant.

Mais le but de ce document n'est pas de réaliser un prospectus touristique. C'est pour essayer de définir d'où vient ce nom de "Gras" donné à ce plateau.

Plusieurs hypothèses ont été émises. Nous en citerons deux, que nous tenterons de justifier, sous la responsabilité de leurs auteurs, et d'en émettre une troisième que nous prendrons à notre charge.

- "Gras" serait une appellation qui a pu désigner le sobriquet des premiers défricheurs (les moines étaient généralement plus gras que leurs ouailles).

Cette hypothèse peut prêter à sourire mais elle n'est pas si sottise que cela.

Qui dit moines dit monastères ou prieurés ? On peut citer dans l'environnement du plateau le monastère de Casanova (9ème siècle) près de Goudargues et dépendant d'Aniane. Plus près celui de Cendras, sur

le Galeizon, dépendant de l'Evêque de Nîmes. Saint Laurent de Malhac près de Barjac dépendait des moines de La Chaise Dieu.

Tous ces moines, défricheurs et éleveurs auraient pu et ont pu occuper le site du plateau des Gras.

Ce serait oublier les moines cisterciens de Saint Ruf apparus vers la fin du 12ème siècle au nord ouest du diocèse d'Uzès et rayonnant sur un important territoire, à cheval sur les régions actuelles du Gard, de la Lozère et de l'Ardèche, et centré autour de l'abbaye de Notre Dame de Bonnevaux.

Cette abbaye avait sous sa dépendance plusieurs églises dont celles de Bannes, de Courry et de Saint Sauveur de Cruzeières.

Les moines de Bonnevaux pratiquaient l'élevage à Sauvas, à la pointe nord du plateau, où ils possédaient granges et étables. Les pâtures devaient se trouver sur le plateau lui-même.

Sans doute possédaient-ils d'autres bergeries qu'à Sauvas puisqu'un lieu-dit, à Courry, s'appelle les Grangeasses.

-"Gras" désignerait en Occitan les chaos de pierres du plateau.

Gras en Occitan signifie entre autre lieu fertile, fécond mais aussi épais trop gros etc. sans aucune

relation avec pierre.

Cependant on trouve le mot "Graso" ou "Grasa" dans le "Pichot Trésor" de X. de Fouvières et dans le dictionnaire Occitan/français de L. Alibert.

Ce mot signifie "degré en pierre, large dalle, marche d'escalier" qui pourrait être devenu au fil du temps "gras".

La configuration du site, succession de degrés qui s'élèvent de 150m à 260m peut justifier cette hypothèse. Le nom de Pierragras, hameau près de Saint Sauveur, semble le confirmer.

-"Gras" signifierait zone d'herbage.

Si nous faisons référence à la première hypothèse, qui mentionne la présence d'un élevage important sur le plateau, et comme d'autre part Courry se trouve à la jonction de deux drainilles, l'une en provenance de Pont-Saint-Esprit par Barjac et Saint Sauveur et l'autre en provenance de Saint Ambroix par Saint Brès, par lesquelles transitaient de nombreux troupeaux, nous pouvons dire que le lieu se prêtait admirablement à la nourriture d'animaux. D'autant que les troupeaux de passage traversaient une zone aride avant d'aborder les riches pâtures de montagne.

Quand on observe en détail

la carte et que l'on parcourt le site du plateau on peut voir une multitude d'enclos ceints de murs à pierre sèche, aujourd'hui malheureusement envahis par la garrigue, où l'herbe est encore présente et vivace. Pour l'avoir pratiqué sur un terrain, après un sérieux débroussaillage et des tonnes multiples on obtient une herbe abondante avec de larges feuilles. Ce qui corroborerait le terme de gras. Les Anglais qui ont beaucoup, par le passé, emprunté à la langue française, emploient le mot "Grass" pour désigner des herbages

Pour conclure le Plateau des Gras, zone herbeuse grasse et féconde, exploitée par des moines industriels, formée de dalles de pierres ou "grasso" reste un lieu magique où rodent encore les fantômes des hommes anciens autour des nombreux dolmens qui la jalonnent et où l'on entend les sonnailles des troupeaux de transhumants.

Robert FIORI
22 Octobre 2001.

LES ORIGINES DE LA MAISON SAINT VINCENT

1, boulevard des Châtaigniers, LE VIGAN

par Pierre CALVET

1- LE TESTAMENT DE Madame BOYER

Le 6 avril 1853 mourait Jeanne, Elisabeth, Alexandrine SERVIÈRE, veuve de Ferdinand BOYER, demeurant au Vigan dans sa maison " des Casernes ". Cette maison d'époque Renaissance était ainsi nommée parce qu'on y avait installé une garnison en 1683, soit deux ans avant la révocation de l'Edit de Nantes. Par un testament du 19 février 1849 elle léguait, d'abord à son père qui vivait avec elle la jouissance et l'usufruit de tout ce qui lui appartenait, et, à vingt cinq légataires différents, des rentes, des sommes diverses, des droits d'habitation, de l'argenterie, des meubles. L'entrée en jouissance devait se faire un an après son décès, ou celui de son père, s'il lui survivait. Elle léguait en fin sa maison des Casernes aux sœurs de Saint-Vincent de Paul dites aussi Sœurs Grises de la Cornette Blanche, ainsi que des sommes en argent et des rentes foncières. Mais ce don était grevé de lourdes obligations, une façon de reprendre après avoir donné. Les religieuses étaient chargées d'ouvrir dès le lendemain du décès, un hospice pour recevoir "

autant de pauvres qu'il leur sera possible " dont, à perpétuité, un pauvre de Montdardier et deux de Blandas. Elles devaient aussi recevoir des " petites filles " et leur donner de l'instruction. Elles devaient enfin payer diverses sommes dont six mille francs à Monsieur Ribard, Curé d'Aulas, pour dire des messes pour le repos de son âme. Pour apprécier l'énormité de la somme, il suffit de savoir qu'un ouvrier agricole gagnait un franc cinquante par jour. La " direction spéciale " de l'établissement créé lui était confiée, ainsi qu'à Monsieur Charrier, Curé du Vigan et à l'administration municipale. Le père de Madame Boyer, la légatrice, devait être mort entre temps ; il n'est plus question de lui dans le procès verbal d'enregistrement dressé le 15 avril 1853 par Jean Antoine Anthouard, Président du Tribunal, qui fait état, neuf jours après le décès, de la levée des scellés.

Madame Boyer avait un penchant pour les complications inutiles. A lire les détails de son testament, on devine que l'exécution n'en a pas été facile. Maître Gendre, notaire, et Maître Boissier, avoué, tous deux au Vigan, ont fourni un travail important jusqu'en 1866. La distribution des cafetières en argent, mon-

tres en or, cuillères en vermeil, meubles du salon, a certainement posé peu de problèmes. Mais comment savoir le coût réel des rentes viagères promises aux enfants Aguze, à Jacques Rousset, à Rose Michel, religieuse, à Ludovine de Monfort, à Rosalie Rouvière, à Isidore Michel... ? Quelle sera la situation de Madame Vellas de Bréau, qui va recevoir trois mille francs, mais qui devra verser une rente viagère de cinquante francs par an à sa sœur religieuse ? Quelle peut être la valeur de la maison du Pont où Rosalie Rouvière dispose gratuitement à vie, de deux chambres et Marie Fortis de Bez, d'une chambre et d'une cuisine aux mêmes conditions ?

Des notes au gros crayon bleu faites directement sur le testament montrent qu'en 1863, dix ans après le décès, la situation n'était pas liquidée. Plusieurs des rentiers viagers sont décédés fort à propos en 1855 et 1860. Les autres rentes étaient en cours de rachat. On ne sait comment a pu être interprétée une clause qui accorde mille cinq cent francs à la fille d'un des rentier, à payer le lendemain du décès de celui-ci si il survient avant celui de la légatrice, donc avant le legs lui-même ! Le gros crayon bleu, perplexe, a fait un grand point d'interroga-

tion souligné deux fois .

Il n'est pas étonnant que les dons imposés aux religieuses aient été payés avec beaucoup de retard. L'église du Vigan et celle de Blandas ont attendu leur argent jusqu'en 1866. En 1869, seize ans après le décès, le malheureux curé d'Aulas n'avait pas encore vu la fin de ses six mille francs !

Un petit cahier présenté comme un état de situation au 1er janvier 1866, net, précis, intelligent a peut-être été rédigé par une sœur supérieure avant son départ. L'observation préliminaire ne surprend pas.

" Ce n'est qu'après de grandes hésitations que la Communauté des filles de la Charité se décida à accepter le legs fait à son ordre par Mme Boyer ; les charges et les avantages paraissant presque se compenser ... ".

Il a fallu treize ans, après le décès de Madame Boyer, pour mettre au net la situation. Toutes les rentes ont été rachetées, sauf deux dont les bénéficiaires étaient peut-être âgées. De même les droits d'usage et d'habitation. Il reste finalement aux sœurs une valeur de quarante quatre mille francs et trente cinq centimes. C'est à dire les immeubles qu'elles occupent, plus un pré et les maisons du Pont occupées par cinq locataires qui paient ensemble quatre cent quarante francs de loyer annuel.

2. LE DECRET IMPERIAL

Madame Boyer avait bien demandé que les sœurs

soient installées et l'hospice ouvert dès le lendemain de son décès, mais, même à l'époque, ce genre d'entreprise n'allait pas tout seul. Les sœurs semblent bien avoir été associées à l'exécution du testament, peut-être seulement à partir de 1857. Il existe un document officiel, le Décret Impérial signé le 22 janvier 1857 par Monsieur Roulland, ministre de l'Instruction Publique et des Cultes. Il commence par la formule : "Napoléon, par la grâce de Dieu et la Volonté Nationale Empereur des Français". Le texte reprend l'historique du testament, la liste des legs aux églises et à la ville du Vigan sans mentionner les legs aux particuliers sur lesquels l'administration n'avait pas à se prononcer. Il révèle un litige qui n'apparaît dans aucun des documents précédemment étudiés :

" Vu la copie de l'acte extrajudiciaire, en date du 24 janvier 1854, par lequel les héritiers de la testatrice ont été mis en demeure de se prononcer sur tous les legs précités,

Vu les réclamations formées par ces héritiers dans le but de s'opposer à l'acceptation du legs fait aux sœurs de Saint Vincent de Paul ".

La fortune de la testatrice était suffisamment importante pour que les héritiers légitimes aient une grave déception. Le texte ne dit pas qu'ils n'ont rien obtenu et les comptes n'indiquent pas qu'il aient eu quoi que ce soit.

L'article sixième autorise les sœurs de Saint Vincent à accepter le legs en en rappelant le but : obligation de fonder un hospice et une école gratuite pour les filles.

L'article neuvième est

un peu en retrait :

" Il sera statué ultérieurement sur l'établissement de l'hospice à fonder au Vigan, en exécution de la disposition testamentaire de la dame Veuve Boyer dont l'acceptation a été ci-dessus autorisée ".

La mise en route de l'activité des religieuses se passa d'un deuxième Décret Impérial. Elles ouvrirent une salle d'asile et un orphelinat de jeunes filles. C'est leur activité officielle sur l'acte notarié du 30 décembre 1867. Les comptes ultérieurs ne font apparaître que l'orphelinat. La salle d'asile était probablement une grande pièce chauffée où des isolés, des pauvres plus ou moins âgés trouvaient chaleur et compagnie, avec peut-être une soupe ou un goûter. Cette institution existe encore aujourd'hui à cinquante mètres de la Maison Saint Vincent sous le nom de foyer de la Croix Rouge.

Par ailleurs, les sœurs avaient remarqué que de nombreuses jeunes filles quittaient leur campagne pour travailler dans les usines au Vigan. "Obligées de se loger ça et là, elles sont exposées à une foule de dangers". Les sœurs envisageaient de créer un foyer pour "les mettre à l'abri de toutes séductionscccc". Le projet avait été approuvé par l'Evêque de Nîmes ; il avait autorisé l'ouverture d'une souscription. Un chanoine, l'abbé de Serres, avait donné mille deux cent francs. Le Marquis et la Marquise de Ginestous, qui avaient acheté les propriétés de Madame Boyer à Montdardier et à Cauvas, donnèrent mille francs. Au total, trois mille six cent quatre vingt quinze francs furent recueillis rapidement. La

Supérieure Générale, dans une lettre du 24 mars 1869 donnait d'excellentes directives. Elle était d'avis de laisser une assez grande latitude, on ne disait pas liberté, 'aux jeunes filles en exigeant cependant un minimum d'exercices de piété .

" Pour inculquer à vos pensionnaires des sentiments de piété il est essentiel de leur en faire faire des actes. Il nous semble donc nécessaire que la Sœur chargée de la surveillance assiste au coucher, et fasse faire la prière que l'une d'entre elles prononcera à haute voix. Je vous engage à choisir une formule assez courte. Quant à la prière du matin il sera bon qu'elle se fasse en commun, vous fixerez une heure pour le lever et agirez en tout comme le soir. En permettant que la prière se fasse à l'Eglise vous vous exposeriez à ce qu'elles ne la fassent pas du tout la moitié du temps. "

Cette Oeuvre des Fileuses, si elle a eu seulement un début d'exécution, n'a laissé aucune autre trace écrite. Il s'agit vraisemblablement d'un projet mort-né.

L'orphelinat, donc, principale et presque seule activité, avait pris un très bon départ au point qu'en 1867 les sœurs achetèrent la maison voisine pour doubler la capacité de leurs locaux. Cette maison voisine était l'Hôtel d'Assas du Mercou.

3- L'HÔTEL D'ASSAS DU MERCOU

Trois documents permettent de retracer un pan de l'histoire de l'Hôtel d'Assas du Mercou.

Premièrement, un cahier manuscrit intitulé " Titres de la Maison d'Urre ". Il s'agit d'une

copie de divers actes notariés, procès-verbaux, délibérations et autres. Le plus ancien écrit est du 10 juin 1684. Le dernier est du 16 mars 1869. Il a probablement été rédigé par une des religieuses qui a couvert vingt quatre pages d'une écriture serrée et consciencieuse.

Deuxièmement l'acte notarié du 30 décembre 1867 relatif à l'achat de l'Hôtel d'Assas par les religieuses. Il retrace les origines de propriétés sans remonter plus haut que 1821. Pour ce qui précède il " constate ", sans plus de précision, que la "dite maison se trouve dans la famille depuis un temps immémorial ".

Troisièmement, l'inventaire dit sommaire (deux cent cinquante pages grand format quand même) des archives communales du Vigan antérieures à 1790, rédigé par Ferdinand Teissier en 1890.

L'Hôtel d'Assas du Mercou est situé à l'angle de la promenade des Châtaigniers et du boulevard du Plan d'Auvergne. Cet angle était aussi celui des remparts de la ville. C'est un ensemble assez hétéroclite. Il englobait la tour dite du Roi, tour carrée servant de prison. Elle était située "près les anciens fossés, au derrière de la maison d'Etienne Valat, notaire". Le cachot qui subsiste au dernier étage de la Maison Saint-Vincent en faisait probablement partie. La démolition a eu lieu entre 1632 et 1639 ; elle a coûté neuf livres et douze sols. Le Roi, donc, après l'Edit de Grâce de 1629, ayant ordonné " d'abattre les murailles à la réserve de celles qui servent de muraille aux maisons", les

riverains en avaient profité pour occuper les vides contigus et les fossés désaffectés. Il s'en est suivi un contentieux qui fit l'objet d'un débat au Conseil Municipal en 1675. On ne savait déjà plus très bien, à cette date, à qui appartenaient les murailles démolies. Il se poursuivait encore en 1684. " Les maisons, jardins et autres terres situées dans les fossés du Vigan, rempart, places, murailles et autres fortifications ont été réunis au domaine de Sa Majesté ", soutenait le sieur Defraisse, commis du Domaine de Sa Majesté. " Les murailles sont au Roi, les valats aux seigneurs et les fossés au Prieur, et nous tenons les susdits fossés par inféodation au susdit Prieur " soutenaient les autres qui se disaient décidés à faire valoir leurs droits " avec le respect que l'on doit à nos seigneurs ".

L'un des protagonistes de la Querelle était le plus ancien propriétaire connu de l'Hôtel d'Assas. Il s'agit de Jacques de Fouquet, seigneur de Boissebard dont la fille Magdelaine épousa, le 16 janvier 1691, François d'Assas de Lavit, vingt huit ans, capitaine au régiment de marine, fils de François d'Assas et d'Anne de Mestre (du pont d'Andon). Jacques de Fouquet de Boissebard appartenait, hélas, à la " religion prétendue réformée ". En 1662 il avait été, à ce titre, avec trois autres protestants, nommé conseiller politique des consuls du Vigan. Après 1685 il fut condamné à la déportation en Amérique. Il mourut pendant la traversée (en 1687 ou 1688). Sa fille Magdelaine fut enfermée dans un couvent. La malheureuse avait douze ans. Elle en sortit "

convertie " à l'âge de seize ans pour un mariage arrangé. C'est ainsi que le bâtiment passa dans la famille d'Assas du Mercou. Ce couple devait avoir pour petit fils le Chevalier Louis d'Assas, fils de François, seigneur de Gaujac, et Suzanne Finiels. Le Chevalier naquit le 20 juillet 1733 et mourut le 16 octobre 1760 à la bataille de Clostercamp.

Pendant la Révolution, la commune du Vigan eut l'idée de prendre un morceau de terrain aux d'Assas pour faire communiquer le boulevard des châtaigniers et le boulevard du plan d'Auvergne. L'époque ne faisait pas de manières avec les aristocrates ; la prise de possession fut brutale. La maison était alors occupée par Marie-Madeleine et Jeanne d'Assas, co-héritières de leur père François d'Assas. Elles avaient été prévenues par une rumeur dans la journée du 20 Germinal, an II. On recrutait un nombre considérable de maçons et d'ouvriers pour abattre le mur de clôture de leur propriété avec les écurie, remises et autres petits bâtiments qui s'y appuyaient. La plus jeune des deux sœurs alla voir les citoyens Jean-Jacques et Louis Aguze pour leur demander, au moins, un délai. Elle n'obtint rien. Le lendemain, 21Germinal, la démolition fut menée avec rage. Dans les parties démolies certaines avaient cinq ou six siècles, ce qui nous renvoie au XIII^e siècle. Il fut aussi question d'un ancien moulin à huile. Ceci expliquerait la présence de trois grandes jarres en calcaire, taillées dans un seul bloc, toujours sur place.

Les suites tombèrent

dans la chicane et la procédure. L'affaire de 1684, vieille de plus d'un siècle et qui n'avait jamais été jugée, remonta à la surface. On objecta aux sœurs d'Assas que le terrain avait été usurpé. Il fallut huit ans pour que tout se calme et que leur bon droit soit reconnu. Le 16 Fructidor, an X de la République Une et Indivisible, Bonaparte était Premier Consul, Maine de Biran publiait "L'Influence de l'Habitude", Chateaubriand " Le Génie du Christianisme " et le conseil de la commune du Vigan faisait amende honorable. En cinq pages signées par le citoyen Capion, il affirmait son "zèle pour le maintien de l'ordre public et le respect dû aux propriétés". Il fut décidé de rendre le jardin, sans indemnités pour les démolitions déjà faites, en gardant cinq mètres pour élargir le plan d'Auvergne et le boulevard des Châtaigniers qui, eux, " seront estimés par des experts et payés par la commune ". Le citoyen d'Assas était chargé de construire à ses frais la muraille de clôture et on lui demandait de prendre soins d'arrondir les angles. Le Préfet annula les projets de la commune au principal prétexte que " son accomplissement supposerait à la commune des ressources qu'elle est loin de posséder ".

Qui était ce citoyen d'Assas réapparu ici alors qu'il n'est question que des deux sœurs dans les textes précédents ? D'après Jean Arnal de Serres, maintenant décédé, à qui la question fut posée, il s'agirait du baron d'Assas, frère aîné du Chevalier, qui avait émigré au début de la Révolution.

Le dernier des d'Assas Jean Charles Marie, Marquis d'Assas, Chevalier de Saint Louis, Chef d'escadron, mourut à Nîmes le 7 mars 1821. Il avait un seul enfant, une fille, unique héritière de l'Hôtel d'Assas où, probablement, personne n'habitait plus. Anne Louise d'Assas avait épousé Maurice Jacques François, Marquis d'Urre, propriétaire, demeurant à Nîmes. Elle mourut, veuve, en 1858. Ses deux enfants Emmanuel d'Urre et Anne Françoise Mathilde de Pierre de Bernis se partagèrent les biens. La fille reçut l'Hôtel d'Assas. Elle le conserva neuf ans et le vendit, le 30 décembre 1867 aux sœurs de Saint Vincent de Paul, ses voisines.

L'orphelinat des sœurs de Saint Vincent avait pris son essor. On ne possède les livres de comptes qu'à partir de 1920, et encore sont-ils assez sommaires. On devine qu'il y eut à cette époque trente à trente cinq orphelines au maximum.

La mortalité des femmes jeunes qui était très importante au début du siècle, diminua du fait des progrès de l'hygiène, de la technique obstétricale, de la lutte contre la tuberculose avant même l'arrivée des antibiotiques. Dans la même proportion diminua le nombre des orphelines à recueillir. En 1938, elles n'étaient plus que dix huit, plus que dix sept en 1940. On ne parlait pas à l'époque de reconversion ni de restructuration ; on le fit sans en parler. A l'automne 1942 la Maison Saint Vincent fut transformée, pour plus d'un demi-siècle en Maison de Repos et de Convalescence.

Sentier de la Pierre Sèche en Pays Viganais

Commune de Bez-et-Esparon (Stéphane Marquis)

Comme beaucoup de régions méridionales, le Pays Viganais est riche en constructions de pierre sèche. Sa particularité réside dans sa diversité géologique. En effet, ce petit bassin est à la jonction des roches sédimentaires calcaires des causses, des roches pluto-niques granitiques et des roches métamorphiques schisteuses.

Ces trois milieux renferment des richesses du patrimoine de pierre sèche très différentes :

- seuls quelques aménagements (habitations temporaires, murs de limite, murs de soutènement, bajoyers, passages d'eau), se rencontrent dans la zone granitique.
- la zone schisteuse varie selon la zone de pâturage (murs de limite, abris de bergers, bergerie) ou de culture du châtaignier ou maraîchère (système de terrasses avec murs, mazets, capitelles; système hydraulique avec bajoyers, barrages, gourgues).
- la zone calcaire oppose deux types de systèmes, sur le causse (murs de limite, clapas, tours à signaux, abris, capitelles) ou sur les versants cultivés (systèmes de terrasses avec murs, escaliers,

mazets, capitelles).



Mosaïque de mur calcaire

Dans ce cas, il est difficile d'avoir un aperçu représentatif de la richesse du bâti en pierre sèche de cette région, sans parcourir les différents secteurs.

Pour la mise en place du sentier de la pierre sèche, cette difficulté a pu être, en partie contournée en choisissant arbitrairement un secteur aux richesses remarquables et dans le meilleur état de conservation possible.

La montagne d'Esparon correspond à une "île" calcaire qui a été séparée du Causse de Blandas lors de la formation des gorges de l'Arre. L'adret est ainsi deve-

nu un écosystème unique pour le Pays viganais, aux conditions climatiques proches de la garrigue.

Son exploitation par l'agriculture n'est pour autant que relativement récente : la création du vaste réseau de terrasses et des constructions connexes, accompagné des cultures en oullières a connu son principal essor dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Néanmoins, certains indices indiquent, en marge de cette zone, des cultures plus vieilles, notamment en ce qui concerne l'olivier (certains arbres semblent avoir plus de 200 ans).

Mais, ce qui reste dans la mémoire collective locale, ce sont les cultures du début du siècle et les activités qui se greffaient autour. Les deux éléments de base étaient l'olivier et la vigne. Venaient s'ajouter des cultures annuelles comme les céréales, les pois chiches ou les câpres.

Ainsi donc, l'ensemble du Aversant d'Esparon a été aménagé en pierre sèche pour développer les surfaces agricoles et s'adapter aux conditions climatiques.

La qualité et les quantités de pierres ont donc permis de réaliser un système de ter-

rasses très dense, accompagné d'un large réseau de passages :

- * les murs de soutènement sont bâtis sur la base de gros et solides blocs qui permettent facilement la réalisation d'édifices de 3 ou 4 mètres, voire plus ;

- * de larges murs de limite en double-parements jalonnent également l'ensemble du versant ;

- * des clapas de taille variable ont été la plupart du temps bâtis, avec un parement sur 1 à 2 mètres pour



Des marches dans une olivette
abriter les personnes,



Clapas

pouvoir entasser plus de matériaux ;

- * les escaliers incrustés sont omniprésents pour permettre la transition entre les différents niveaux, mais des rampes obliques ou des marches dans le sens de la pente, ont également été construites.

- * trois types constructions plus évoluées, ayant pour fonction celle d'abris se rencontrent en grand nombre :

- les abris, qui sont la simple amélioration d'une disposition naturelle ayant déjà la fonction d'abri et qui servent uniquement à

- les capitelles, qui remplissaient également



Capitelle

la fonction d'abri, mais qui servaient aussi à entreposer quelques outils,

- les mazets, plus fonctionnels, qui outre les deux fonctions précédentes, présentaient la particularité de posséder une citerne d'eau de pluie, utilisée pour le traitement de la vigne. Des bacs en pierre présentent encore des traces de sulfate de cuivre.

Le sentier qui est donc proposé au départ de Bez est en cours de réalisation. Il n'est actuellement effectué qu'accompagné de personnes du Club Histoire et Archéologie du Vigan. Des autorisations de débroussaillage, des passages en propriétés privées ou dans des enclos pour les bêtes sont en cours de négociation. Mais l'objectif du Club s'inscrit dans cette optique, créer un espace de découverte du patrimoine rural et agricole, un espace d'accompagnement de groupes, et un espace de partage de la connaissance en matière de pierre sèche.

Les photographies publiées dans ce texte sont de l'auteur.

LA CHAPELLE DU CHATEAU D'ALLEGRE

Le château d'Allègre se situe au nord du département du Gard, sur la commune d'Allegre-les Fumades. Les ruines visibles dans un rayon de vingt kilomètres sont accessibles depuis la route départementale D37 en direction des villes de Saint Ambroix et Lussan.

Le visiteur parvenu au sommet de la falaise rencontre successivement : sept tours seigneuriales, dont une tour maîtresse dite "palatiale", deux maisons nobles et une chapelle. A l'Ouest au-delà du mur d'enceinte, il passe devant le four restauré avant d'entrer dans les ruines du village, en contrebas, où subsistent les vestiges d'une belle maison de chevalier. Malheureusement dans ce secteur la nature a repris ses droits, déracinant patiemment ce patrimoine émouvant.

Dans le *Castrum*, des murs à pierre sèche, des piliers parfois énormes, interpellent le visiteur; qu'il sache qu'ils furent réalisés ces dernières années par les bénévoles de l'association du *château d'Allègre*, pour dégager les vestiges et lui permettre

de circuler librement ; qu'il en fasse abstraction et imagine les cours et basses cours animées entre le XIème et le XVème siècles.

L'ensemble castral fut érigé en trois phases: un premier groupe d'habitat, semble s'être développé autour de la chapelle, vraisemblablement dès le XIème siècle. Il comprenait trois tours : l'une au Nord appelée aujourd'hui "maison Loubier", une autre au Sud-Ouest dont il ne demeure qu'une partie de façade Ouest et l'angle Sud Est et enfin au Sud-Est la troisième, enclavée par la suite dans l'ensemble palatial.

comprenant une enceinte basse (au Nord) et une muraille intérieure avec une porte d'entrée fortifiée ouvrant au Nord.

La tour nord ou ce qui en restait fut racheté à la fin du XIXème siècle par Jean Loubier qui l'occupa jusqu'en 1910. Le promeneur peut y trouver refuge au cours de ses visites.

Face à elle, la chapelle est une construction modeste du XIème siècle dont les dimensions intérieures sont de 8,20m de long sur 3,35m de large. L'extrémité Est de la nef (6,00 m de long)

La Chapelle : détails du foyer

Photo Roland Scimia



A la fin du XIIIème siècle l'ensemble du bâti se fortifia au point de présenter de nos jours l'image d'un site

est fermée par une abside en "cul de four" appareillée en *opus incertum*. Aux XIVème et XVème siècles la fortifica-

tion du bâtiment en rehausse les murs nord et ouest.

A l'origine ce petit édifice religieux était couvert par une toiture à deux pans avec charpente en bois dont le faîtage se situait à 6,90m de haut. Les trous d'encastrement des poutres sont nettement visibles dans le mur Ouest ainsi que les lauzes de couverture imbriquées dans la surélévation du mur.

On remarque curieusement que la bande de rive nord a conservé ses lauzes malgré la construction du mur d'enceinte et qu'elles constituent la base des gouttières pratiquées dans ce mur de défense.

L'abside est éclairée par une fenêtre axiale à ébrasement intérieur. La nef l'est par une fenêtre haute, 1,00m x 0,60m ouverte dans le mur ouest. Du temps de la toiture à deux pans, le pignon Est de cette dernière, plus haut que l'abside, était percé d'une ouverture introduisant un rai de lumière supplémentaire dans la nef.

En juillet 2000 une fouille archéologique est entreprise dans la chapelle, il s'agit en fait d'un sondage. La problématique porte sur les points suivants : technique et mode de construction sur le rocher naturel, recherche du niveau de sol d'origine, hypothèse de sépulture dans la nef, intérêt pour le mobilier archéologique pouvant préciser la datation retenue, expli-

cation et conséquence de son état actuel de ruine.

Le sondage fut repris en juillet et août 2001. A l'issue de ces deux campagnes, l'abside et la zone ouest de la nef (la moitié de sa longueur) ont été totalement découvertes.

Le dégagement de l'abside, premier secteur exploité, montre que l'édifice s'appuie directement sur le rocher naturel. Au point opposé, le sondage, à l'aplomb du mur ouest, confirme que le substrat décline de l'ordre de 15° d'Est en Ouest, suivant la pente générale observée à l'extérieure au Nord de l'édifice.

Le rocher, en particulier dans l'abside, n'a pas été travaillé pour réaliser un sol convenable. Les interstices et failles ont été comblés par des cailloutis et de la terre. La découverte du sol d'occupation était l'un des objectifs de la fouille. Que ce soit dans l'abside ou dans la nef, aucune trace de pavage ou de dallage.

La mise au jour du seuil de la porte d'entrée serait un indice déterminant pour satisfaire à la préoccupation de l'archéologue ; encore fallait-il qu'un seuil exista.

Dans la partie inférieure du mur Ouest et de même pour le mur nord, apparaissent deux ouvertures à ébra-

sures intérieures, à peine distantes de 2,00m l'une de l'autre ; mesurant 40x40cm à l'intérieur et 15x15cm à l'extérieur, on attribue à ces deux ouvrages le rôle de conduits d'aération, d'assainissement.

La différence de niveaux entre les deux extrémités de la chapelle suppose que l'accès à l'abside devait se faire à l'aide d'un emmarchement. Mais à la limite de ces deux secteurs, les moellons résultant de l'effondrement de la voûte (aujourd'hui totalement par terre) n'ont pas été dégagés. Par contre, face à l'entrée, côté intérieur, à l'arasement du mur sud, de gros blocs ont été déposés côte à côte. De tels blocs ont-ils servi à la réalisation de l'emmarchement ? La mise à nu du sol de la nef répondra peut être à la question.

L'ouverture béante du mur sud suppose que l'entrée se trouve à cet emplacement ; son dégagement jusqu'au substratum à mis au jour un escalier rudimentaire, au-dessus du seuil d'origine, accompagné de quelques dalles descendantes donnant accès à l'intérieur de la bâtisse.

Pourquoi un escalier rudimentaire dont la première marche serait faite des gros blocs cités plus haut ? Toutes les marches de cet agencement sont bloquées avec des pierres, du cailloutis, de la terre.

La chapelle, tout

comme les autres bâtiments, a été l'objet de récupérations multiples par les gens d'alentours dès l'abandon des lieux.

Le dégagement de l'entée n'a livré ni jambage ni cleaveau ayant pu encadrer la porte ; sans doute ont-ils été destinés à d'autres usages. Leur démontage a affaibli la retombée de la voûte à cet endroit, au point qu'elle s'écroula ne serait-ce que partiellement, créant un monticule de déblais, favorisant l'accumulation des sédiments devant le passage. C'est alors qu'un escalier même rudimentaire s'avéra nécessaire pour profiter de ce lieu abrité.

Le sol d'occupation, dans sa partie dégagée, est fortement imprégné de résidus charbonneux avec de nombreux fragments de charbon. Ce combustible a vraisemblablement été déposé, stocké alors que la voûte était encore, pour partie au moins, en place. L'escalier permettait ainsi d'entrer et sortir facilement pendant ces périodes de réoccupation.

D'après les anciens, Jean Loubier lui-même aurait utilisé l'abside en tant que porcherie.

Au niveau du sol dans la nef, contre le mur Ouest, un foyer a été découvert. C'est un foyer à plat, semi-lenticulaire; il mesure 1,00m de long sur 0,60m de large. Il est composé de trois couches : chaux, cendre, terre rubéfiée

(sédiments transformés en terre cuite sous l'action de la chaleur). Dans la cendre quelques morceaux de charbon, mais pas de charbon de bois pouvant renseigner sur les modes d'allumage.

La chaux se situe au sommet du foyer, elle est appuyée au mur et pourrait résulter de la surchauffe du mortier scellant les pierres du mur.

La forte épaisseur de terre rubéfiée témoigne de l'intensité du brasier. Pas de témoins significatifs de restes culinaires. Il n'est pas possible avec ce simple constat d'attribuer une fonction à de foyer.

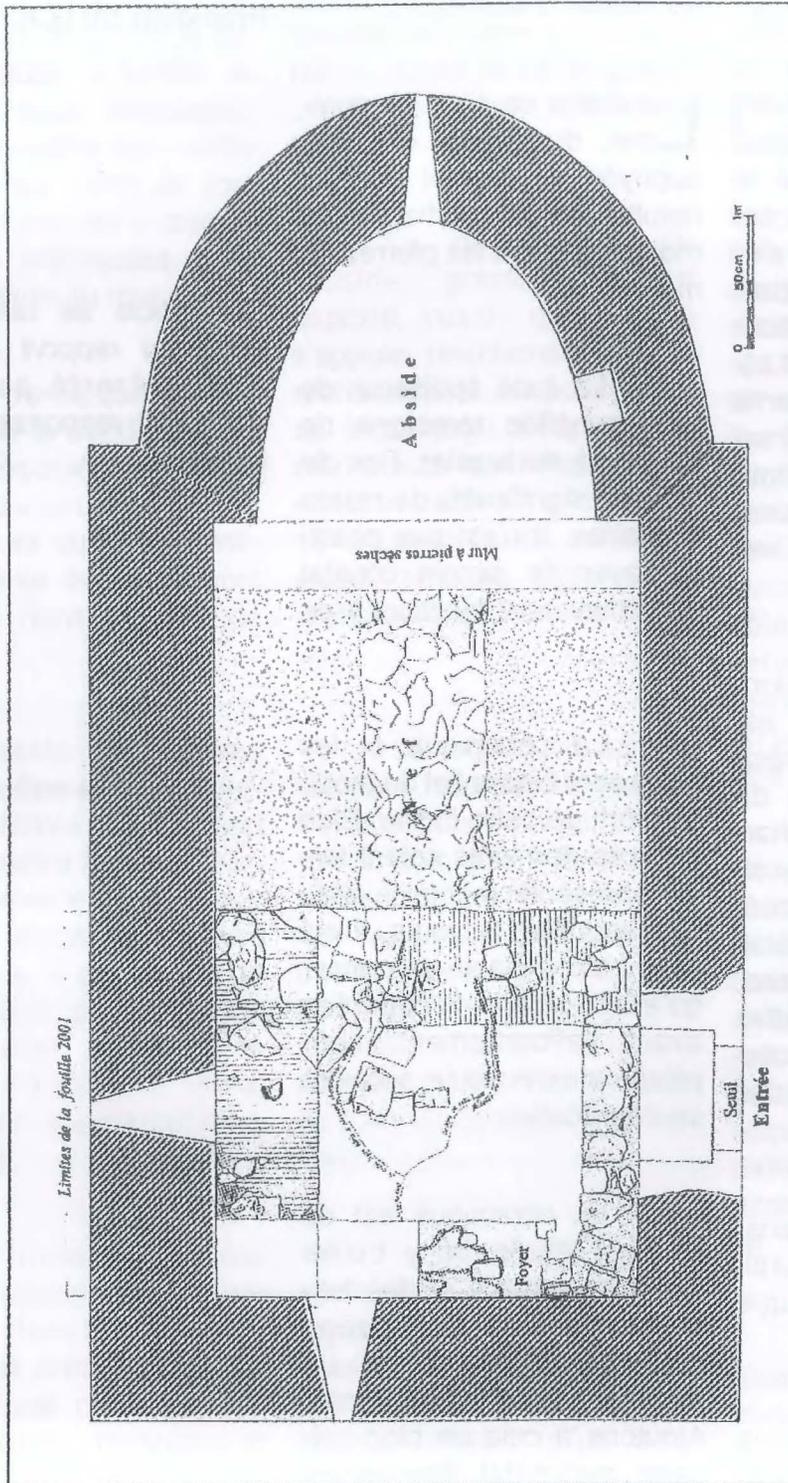
La céramique et les tuiles sont l'essentiel du mobilier sorti de cette fouille. Bien que ces dernières soient loin de représenter la totalité de la couverture de la voûte. Il est plus vraisemblable de penser qu'elles furent récupérées avant l'effondrement. Leur pillage a sans doute accéléré sa dégradation.

La céramique est en cours d'étude; on y trouve quelques pégaus et des tessons, glaçurés de l'Uzège pour beaucoup. C'est un mobilier très fragmenté. Ajoutons à cela un bloc calcaire pyramidal légèrement évidé, des morceaux de verre, quelques clous, une broche, deux pièces de monnaie, un tuyau de pipe (XVIIème)... l'inventaire est en cours.

R. SCIMIA

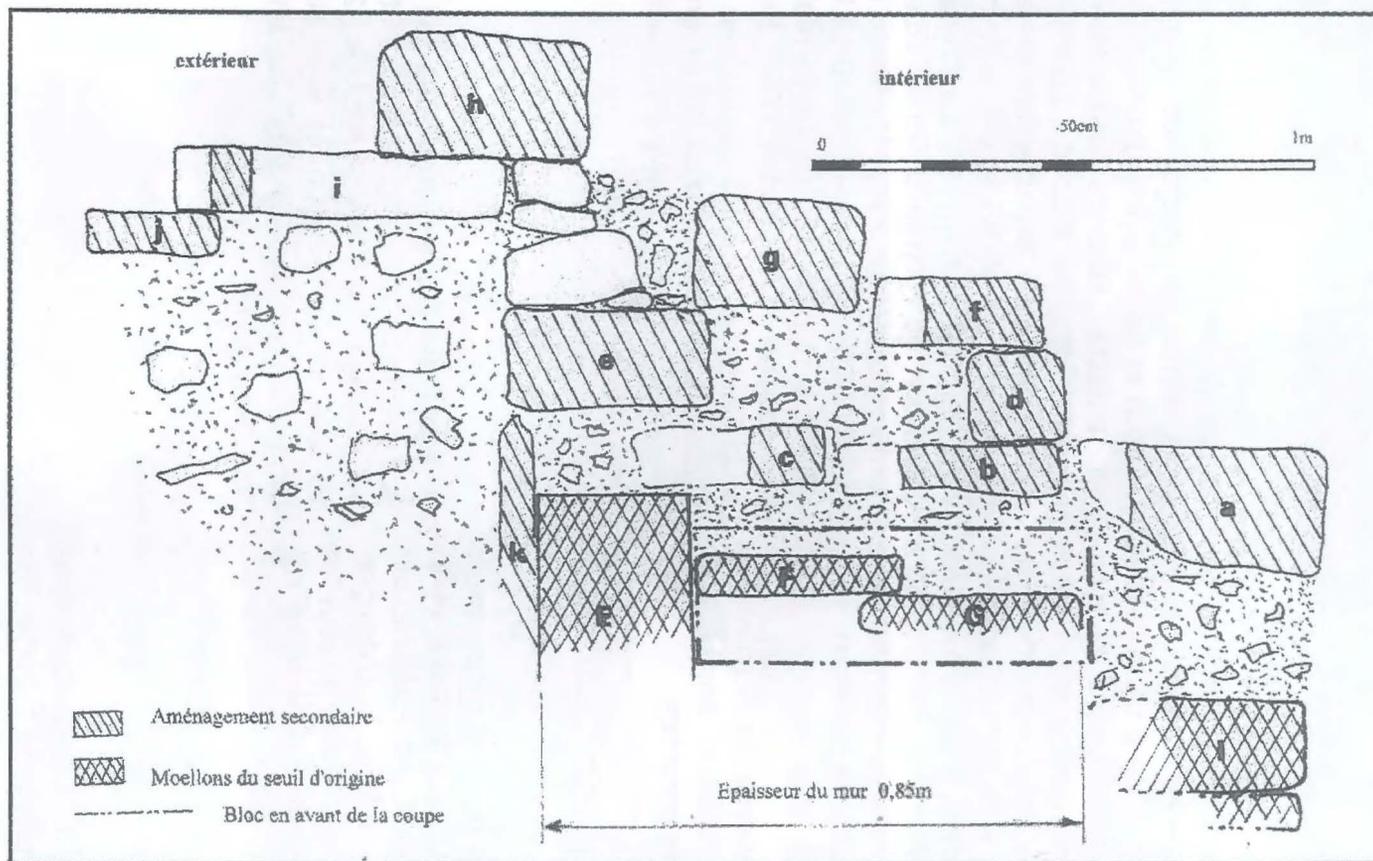
Président du G.A.R.A.

Cet article se réfère entre autre au rapport de fouille 2000 présenté par Sophie ASPORD responsable de la fouille



CASTRUM D'ALLEGRE
Chapelle, plan
R. Scimia- Rapport DRAC - SRA - 2001





CASTRUM D'ALLEGRE
Seuil, coupe ouest, X-Y

Chapelle

R. SCIMIA - Rapport DRAC - SRA 2001

Une Année à l'Association CASTANEA

La lune montante d'avril, donne le signal pour la délicate opération du greffage, soit en fente, en couronne ou en flûte, qui, réalisé avec soin donnera naissance à de nouvelles souches de variétés traditionnelles ou hybrides. Un suivi est nécessaire semaine après semaine afin d'éliminer les gourmands et de bichonner les greffons pour donner un maximum de chance de reprise à ces "baguettes" qui deviendront un beau châtaignier d'ici 50 à 75 ans. (Le début de la production démarre entre 2 et 5 années selon les variétés).

Le temps n'arrête pas les propriétaires qui nous rejoignent chaque année pour remettre en valeur leurs parcelles.

C'est aussi l'époque où nous recevons de nombreuses classes du primaire et du collège de villes voisines (Gard, Ardèche) afin de faire découvrir aux enfants la châtaigneraie, (historique, explication des travaux de rénovation, greffage et avenir de la filière fruitière).

Autre temps fort de notre association, la préparation de "**Pellegrine**", 2ème fête de la Châtaigne qui s'est tenue le dimanche 7 octobre.

Le dynamisme des bénévoles travaillant tout au long de l'année à l'organisation de cette journée, en a fait "un rendez-

vous automnal autour de la châtaigne" que le succès de cette édition a confirmé. 45 exposants venus du Gard, de l'Ardèche de l'Hérault et de la Lozère (producteurs du terroir, artisans, librairies, associations), une exposition d'objets anciens autour de la culture du châtaignier aimablement prêtés par le musée de LES VANS et des collections privées, la projection du film "La Châtaigneraie Cévenole" de Raymond Achilli, suivie d'une conférence-débat avec Madame Béatrice LADRANGE, ingénieur SIME-ULRAC et Monsieur Robert SAUVEZON, Président de l'Association "LA FIGARETTE", Ecomusée de la Cévenne. Animation autour de jeux traditionnels et insolites pour les enfants petits et grands, musique occitane et traditionnelle avec le groupe AZALAÏS.

Une belle journée conviviale qui a attiré une foule de visiteurs dans notre charmant village. CASTANEA fêtera en 2002 les 10 ans de sa création et vous attend le dimanche 6 octobre 2002 à COURRY pour la 3me "Pellegrine".

CASTANEA - Le Mahistre - 30500 - COURRY -
(Association 1901)

Tél 04.66.24.29.07



La châtaigneraie expliquée aux enfants des écoles



La fête de la châtaigne le 7 Octobre 2001 à Courry



Deuxième

partie

par

Jean
Claude

Rivière



ORIGINE DES APPELLATIONS

Avant d'essayer de nous plonger plus avant dans les origines des prêtres gaulois, jetons un rapide regard sur l'origine étymologique de leurs principales appellations :

DRUIDES :

César est le seul à utiliser un thème de la troisième déclinaison latine pour nommer ces personnages (*druides, druidum, druidibus* - BG VI, 13, 14, 16, 18, 21). Il nous dit qu'il s'agit de la forme usitée en Gaule, mais tous les autres auteurs latins n'ont utilisé que la première déclinaison (*druidae, druidas, druidarum, druidis*).

Il est probable que seule la forme employée par César correspond à la forme antique, les autres étant calquées sur les auteurs grecs.

Pour PLINE, qui voyait une origine grecque à la langue celtique, le nom des mages gaulois dérivait de celui de l'arbre sacré, le chêne. A partir d'un vocable gaulois primitif *druvis*, dérivé de *drus*, le chêne en grec (*DŪI), s'est formé le nom plus récent *druis, druid*.

Cette interprétation, malgré la savante réfutation qu'en fait C.J. GUYONVARCH, paraît pourtant la plus acceptable.

Druide signifierait donc : le connaisseur du chêne, de DRU = chêne, arbre et de WID = savant, connaisseur. En Gaulois, le chêne se dit : *druos*. Par extension, donnant au chêne toute la symbolique que lui attribuaient les Celtes, il

pourrait s'interpréter par le «connaisseur de l'Arbre du Monde» (cf.X.DELAMARRE, in Dictionnaire de la langue gauloise).

BARDES :

Du latin *bardus* issu du gaulois *bardos*. Cette appellation, attestée par de nombreuses inscriptions (cf. C.I.L.), signifierait « celui qui invoque, qui loue »

Ce terme pourrait provenir d'un indo-européen *gwar* : élever la voix, louer.

VATE :

Attesté chez STRABON, sous la forme *ovateis*, on le retrouve chez PLINE en *vatum*. Pour C.J.GUYONVARCH il s'agit d'un terme à l'origine indo-européenne et gothique.

Uate, celui qui agit, qui peut transformer son corps, qui agit sur les éléments et la nature et *wods*, signifiant être inspiré, possédé, enflé de colère. Ces attributs ne sont pas sans rappeler ceux que l'on prête aux chamanes (in « Dieux et pratiques religieuses chez les Gaulois » de J.C Rivière).

Nous terminerons par un terme moins fréquent, présent seulement à partir des écrits de César, celui de *gutuat*.

GUTUATER :

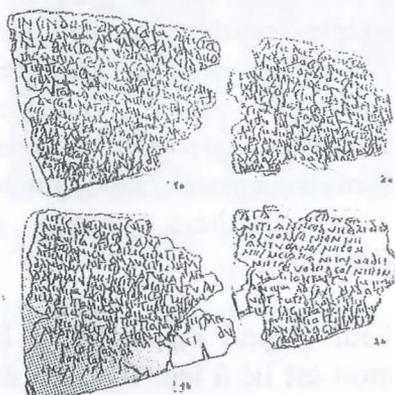
Employé comme patronyme (BG VIII, 38, diverses inscriptions latines) il est lié à l'éloquence et désigne un prêtre invocateur de la divinité.

On l'analyse comme, *gutu* (en vieil irlandais *guth*, signifie voix) : parole, éloquence et *ater* : père.

Ces petits rappels d'étymologie montrent l'ancienneté de la place des noms des prêtres dans la langue celtique et permettent de se tourner vers une autre source d'information et non la moindre, l'archéologie.

DRUIDES ET MUSÉES.

Nos musées, nos collections, sont riches d'objets que, grâce aux techniques actuelles, à l'informatique, l'on



Calendrier de Coligny (IIe s. de n. e.)

peut reconstruire, relire, confronter, comparer.

Que nous apprennent-ils ?

Sur les connaissances astronomiques et mathématiques :

Trouvé en 1897, le « calendrier de Coligny », à partir de ses 150 morceaux, commence à nous livrer une science des astres très complexe et savante. Étale sur 5 ans, il comporte 62 mois : 5 x 12 mois ordinaires, plus 2 mois intercalaires. Les mois ordinaires s'appellent : Samon, Duman, Riuros, Anagantio, Ogron, Cutios, Giamon, Simivis, Equos, Elembiu, Aedrini, Cantlos. C'est un calendrier luni-solaire, alternant les mois de 29

et 30 jours.

Son interprétation et sa compréhension posent de sérieux problèmes, car l'on ne connaît pas la durée réelle, en temps actuel, de ces cinq années.

Malgré sa datation, II^e siècle de notre ère, il serait la copie d'un document beaucoup plus ancien et apporterait la preuve de l'existence d'une science, déjà ancienne, des astres et des mathématiques.

Dans ce sens vont également les publications récentes de P. VERDIER qui, par une relecture du « chaudron » de Gundestrup, ouvre de nouveaux horizons sur l'astronomie celtique (in « Dieux et pratiques religieuses », déjà cité).

La découverte de plusieurs instruments de mesure et de tracé, comme les compas, montre aussi une connaissance pratique des mathématiques.

Sur les connaissances médicales :

Les tombes dites « tombes de Docteur » nous ont livré des instruments de chirurgie, des trousseaux d'opticien.



L'une des statuettes de Neuvy-en-Sullias

Sur les manifestations poétiques, l'art lyrique, la danse :

Les magnifiques statuettes de Neuvy-en-Sullias témoignent de la pratique de figures de danse pouvant comporter un caractère rituel.

Malgré l'absence d'instruments de musique dans les tombes - mais leur fragilité pourrait bien en être la cause - la statuaire, les décors, témoignent de leur importance. Les plus répandues paraissent être la harpe et la flûte de Pan (statue de Paule, datée du II^e siècle avant notre ère).

Sur le rôle des sacrificateurs :

L'action du sacrificateur, si l'on prend la représentation au premier degré, figure sur l'une des scènes du « chaudron » de Gundestrup.

Bien sûr il n'a jamais été retrouvé les fameuses « serpes



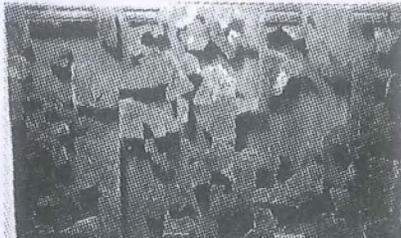
Ensemble de coutelas (IIe s. av. n. e.)

d'or » mais était-ce bien possible ?

L'or est beaucoup trop ductile pour être un bon outil, ne faut-il mieux pas envisager l'usage d'objets en métal doré ou tout simplement en cuivre ou bronze poli.

Les instruments utilisés étaient sûrement diversifiés : faucilles mais aussi hachettes et coutelas.

Un autre élément important va également nous apparaître dans les vitrines des musées : l'écriture.



Plomb du Larzac "défixiones"(1er s. d. n. e.)

César nous l'annonce pourtant clairement : « Le druide sait écrire, mais ne le fait pas dans son ministère ». Effectivement si les Celtes ont tour à tour utilisé l'alphabet étrusque, grec et latin c'est essentiellement pour des textes courts et de caractère profane : donation, contrat, bornage, épitaphe... L'apparition du sacré, plutôt de la magie, sera tardive, avec des textes de « défixion », tels le plomb du Larzac ou la tablette de Chamalières (I^{er} siècle de n.è.). La seule écriture « secrète », l'Ogham, créée au début de notre ère à partir du latin dans les Iles Britanniques, restera très locale. Elle est

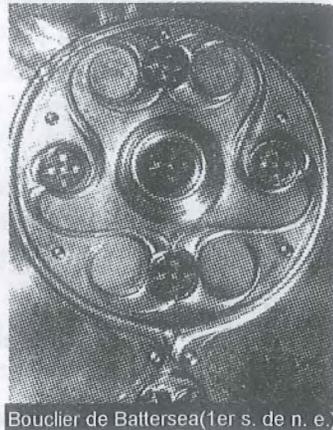


Fourreau d'épée (Bohème Ve s. av. n. e.)

lourde et difficile à utiliser.

A.RAPIN nous propose une autre voie, celle de la transmission d'un savoir, par les druides, au travers des décors de certains objets : ceinturons, fourreaux d'épée, casques,

pièces de harnachement, éléments de char...L'utilisation savante des composants du décor, esse, fleur de lotus, triscèle, leur agencement, constituerait un possible alphabet ! Lié au « style plastique » il formerait un « véritable pseudolangage qui pourrait bien être



Bouclier de Battersea(1er s. de n. e.)

l'écriture sacrée des druides ». Ce décor, dont la signification se perdit au cours des siècles, est magnifiquement perpétué par les enluminures des Celtes chrétiens et de leurs écoles.

Cette promenade qui, des bibliothèques, nous a conduit aux salles des musées, nous a donné un « petit air » des connaissances réelles ou supposées que nous détenons, aujourd'hui, sur les prêtres des Gaulois.

Mais il est un grand sujet auquel sont confrontés les desservants de toutes religions, c'est celui d'un des plus grands mystères humains : la mort et l'au-delà.

LES DRUIDES ET LA MORT

La mort appartient aux druides à trois chefs différents :

Par le rôle à assumer auprès de

leurs fidèles, lors de leur décès. Dans une religion enseignant l'immortalité de « l'âme » le prêtre a un rôle d'accompagnant, d'aide au passage. Dans *Pontifex* il y a bien la notion de pont ! Cette croyance est confirmée par les tumuli dès le VI^e siècle av.n.è. Les druides devaient organiser les cérémonies entourant l'inhumation ou la crémation. Si toutes les funérailles ne devaient pas bénéficier du même cérémonial ils jouaient toujours un grand rôle, même pour une simple incinération avec dispersion des cendres. Dans les enceintes sacrées ils disposaient les corps des morts au combat (ennemis ?) formant de vastes trophées, comme à Ribemont.

Leur second rapport avec la mort est lié à leur fonction de sacrificateurs. Surtout s'il s'agissait de sacrifices humains, d'exécutions rituelles. Ne voulant pas rentrer dans la polémique qui oppose les tenants aux opposants à l'existence de ces pratiques disons que s'il n'est pas possible de les nier, il est difficile de prendre une position tranchée. On ne connaît ni leur fréquence - étaient-elles exceptionnelles ? - ni l'origine des sacrifiés (criminels, prisonniers, élus). On ne peut nier non plus l'amplification des faits par des auteurs latins trop heureux de stigmatiser la « barbarie » de leurs adversaires.

On a pu identifier plusieurs types de sacrifices :

- Par strangulation et

immersion. Cette méthode est attestée par les découvertes de corps dans les tourbières (Danemark, Angleterre, Allemagne).

- Par un enterrement vivant pour conjurer des événements d'une exceptionnelle gravité



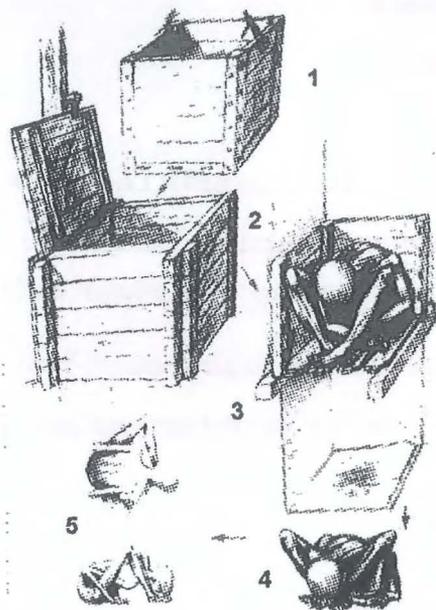
Homme de Tollund

Découvert au Danemark dans une tourbière

âge du fer

(guerre, famine, épidémie).

- Par l'épée. Cette dernière pratique paraissant liée à des rites divinatoires. (cf. Diodore).



Phases de la préparation d'un cadavre par dessiccation naturelle en vue de son exposition rituelle

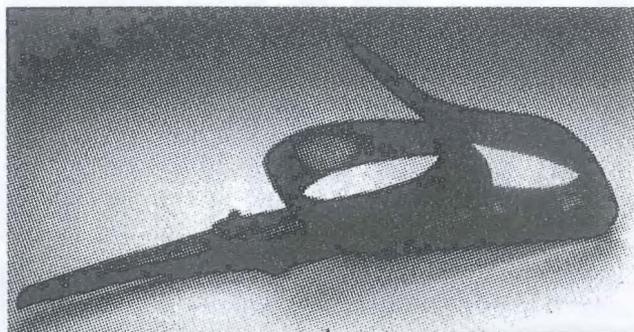
"Roulé en boule" D'Acy-Romance

(Dessin de B. Lambot)

B.LAMBOT signale, à Acy-Romance (Ardennes), la découverte de la dépouille d'un homme jeune ensevelie dans un silo, au cœur du village. Il a été tué d'un coup de hache porté sur le côté du crâne. Ces exécutions ont pu donner lieu à des pratiques « post mortem » : mise en sit-

uation des cadavres, démembrement, etc...

N'oublions pas les autres types de sacrifices rituels, ceux d'animaux et d'armes, dégradées et martelées, découvertes sur de nombreux sites religieux.



Epée "sacrifiée" - Gournay-sur-Aronde (11e s. av. n. e.)

Et enfin, nécessairement, le rapport le plus étroit est celui concernant leur propre décès. Seulement on ne peut que difficilement supposer et encore moins affirmer avoir découvert des sépultures de prêtres celtes.

On peut tout de même constater qu'il existe des sépultures singulières :

Par leur mobilier présentant des objets exceptionnels, insolites, uniques.

Par leur situation particulière : site isolé ou en retrait par rapport à une nécropole.

Par le mode de traitement des corps : inhumation dans une zone ou une période à tradition de crémation.

(suite et fin dans un prochain numéro)

	DRUIDE	BARDE	VATE
César	druide : religion enseignement justice		
Strabon	druide : religion philosophie théologie	barde : louange satire arbitrage	devin : divination augure sacrifice
Diodore	druide : science le la nature philosophie justice	barde : chant poésie	devin : sacrifice interprétation de la nature

Les 3 classes sacerdotales celtes d'après les principales sources

(C.J. Guyonvarc'h - F. Le Roux, in "Les druides", p. 19)

Où Se ProcureR PaTrimOinE 30

ALES	Espace Chabrol / Maison de la presse
ANDUZE	Maison de la Presse
BARJAC	Maison de la Presse
BRAMABIAU	Réception
COURRY	Bouvet Claude
GANGES	Maison de la Presse
LE VIGAN	Presse Viganaise
LE VIGAN	Maison de la Presse
LE VIGAN	Centre Culturel "Le Bourilhou"
NÎMES	Librairie Teissier, rue Régale
SAINT AMBROIX	Maison de la Presse La Coupole
SAINT HIPPOLYTE DU FORT	Maison de la Presse / Librairie du
SAINT JEAN DU GARD	Portalet / Librairie "Le grand méchant loup"
VEZENOBRES	Librairie Coularou
VALLERAUGUES	Maison de la Presse
VILLEFORT	Maison de la Presse
VILLEFORT	Maison de la presse

Soit 20 points de vente dans le Gard et un dans l'Hérault (Ganges).



BUREAU

<u>Président</u> : Pierre Valette 23 bis Place du Quai 30120 LE VIGAN	Tel.04.67.81.27.94
<u>Vice Président</u> : Paul Maille Fond Malliague 30430 BARJAC	Tel.04.66.24.53.00
<u>Secrétaire</u> : Claude Bouvet Croix des Parents 30500 COURRY	Tel.04.66.24.22.75
<u>Secrétaire - adjoint</u> : Dominique Garrel rue de la Fontaine Auzon 30500 ALLEGRE	Tel.04.66.54.00.82
<u>Trésorière</u> Yannick Courant Lascours 30120 AULAS	Tel.04.67.81.21.87
<u>Trésorier - adjoint</u> : Jean-Pierre Renaud route de St Roman 30440 SUMENE	Tel.04.67.8137.22

ASSOCIATIONS

Club Histoire et Archéologie en Pays Viganais	Pierre Valette	Tel. 04.67.81.27.94
G.A.R.A.	Roland Scimia	Tel. 04.66.83.47.20
Plateau des Gras	Claude Bouvet	Tel. 04.66.24.22.75
R. P. 0	Dominique Garrel	Tel. 04.66.54,00.81
Castanéa	François Hugerot	Tel. 04.66.24.29.07
Nîmes Ville Romaine	Jean Milhau	Tel. 04.66.67.49.62
C.E.F.R.A.N. Annette Flageul	44, avenue de Sully	93160 LIVRY-GARGAN.

